

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme de

MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie Monétaire et Bancaire

**Evolution de l'épargne des ménages depuis la crise de la covid-19:
Cas de la wilaya de Bejaia**

Préparé par :

- Mr MOUSSA ABOUBACAR Sahabi
- Mr RENE MATHIEU BELLO Rachidi Ebikule

Encadreur :

Mr AIT ATMANE Foudil

Jury :

Président :

Examineur :

Rapporteur :

Année universitaire : 2021/2022

Dédicaces

Dédicace 1:

Avec l'aide de Dieu tout puissant j'ai pu achever ce travail que je dédie

A mes parents qui m'ont toujours encouragé dans mes études et pour leurs sacrifices et le soutien moral et matériel dont ils ont fait preuve

A mes frère et sœurs

A toute ma famille

A mes amis

Rachidi

Dédicace 2:

*Avec l'aide de Dieu tout puissant j'ai pu achever ce travail que je dédie
À mes chers parents qui ont tant attendu le fruit de leur éducation, ma mère
qui a été patiente avec moi, mon père pour sa disponibilité et ses conseils.
À mes frères qui ont toujours su m'aider pour aller de l'avant.
À mon oncle qui a toujours été présent pour moi
À tous mes amis, mes cousins et cousines et toute ma grande famille.
À tous ceux qui me connaissent.*

Sahabi

Remerciements

Nous remercions Dieu, le tout puissant de nous avoir donné le courage et la bonne volonté de mener à terme ce travail.

Ce travail de recherche est rendu possible grâce au soutien, aux encouragements et aux conseils de plusieurs personnes qui méritent un témoignage de reconnaissance.

Nous tenons d'abord à exprimer nos plus vifs remerciements à notre encadreur Mr AIT ATMANE Foudil pour son engagement, sa patience, sa générosité et surtout sa disponibilité.

Nos plus sincères et intenses remerciements s'adressent également aux membres de jury qui ont accepté de juger ce travail.

Plus largement, nous tenons à remercier tous les enseignants de la faculté des sciences économiques, ainsi que tous nos collègues de la promotion, qui ont contribué à faire de cette année une expérience très enrichissante, sur les plans intellectuel et humain.

Nous remercions nos chers PARENTS, pour tout leur amour, leur soutien et leurs encouragements.

Nous tenons enfin à exprimer nos reconnaissances et nos sincères gratitude à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette réalisation

Liste des abréviations

APD : Aides Publiques au Développement

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

BTS : Brevet Technicien Supérieur

CAC 40 : Cotation Assistée en Continu

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CEA : Commission Economique Africaine

CMP : Certificat de Maitrise Professionnelle

COBAC : COMmission Bancaire en Afrique Centrale

Covid-19 : COronaVIRus Disease 2019

DA : Dinar Algérien

DSPB : Direction de la Santé et de la Population de Bejaia

FCA : Fiat Chrysler Automobiles

FED : réserve fédérale des états unis

FMI : Fond Monétaire International

FP : Formation Professionnelle

GAB : Guichet Automatique de Banque

HFP : Hors Formation Professionnelle

IDE : Investissement Directs Etrangers

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MSCI : Morgan Stanley capital International

ND : Non Déterminé

OIT : Organisation Internationale de travail

PIB : produit intérieur brut

Liste des abréviations

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industrie

PSA : Peugeot Société Anonyme

Q : Question

RGPH : Recensement General de la Population et de l'Habitat

SADC : Communauté de développement de l'Afrique australe

Sars-cov : syndrome respiratoire aigu sévère - coronavirus

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UE: Union Européenne

USA: United States of America

USD: United States Dollar

ZET : Zones d'Expansion Touristique

Sommaire :

Introduction générale.....	01
Chapitre I: Généralités sur l'épargne.....	05
Introduction	05
Section 1: Epargne et ses sources.....	05
Section 2 : Motifs et formes d'épargne.....	08
Section 3 :Les théories économiques sur l'épargne.....	10
Conclusion.....	15
Chapitre II: La covid-19 et ses conséquences économiques	17
Introduction.....	17
Section 1 : Contexte économique et attentes (d'avant covid-19).....	17
Section 2 : les mesures de ripostes contre la covid-19.....	22
Section 3 : les impacts économiques de la covid-19.....	34
Conclusion.....	39
Chapitre III: Analyse de données de l'enquête sur l'épargne des ménages	41
Introduction	41
Section 1: Présentation de la zone d'enquête.....	41
Section 2: Méthodologie et déroulement d'enquête.....	48
Section 3 : Analyse des données.....	49
Conclusion.....	62
Conclusion générale	64
Bibliographie	67
Liste des tableaux et figures.....	69
Annexes	71
Résumé.....	80

Introduction générale

Introduction générale

Nous soulignons dans notre introduction générale que les ménages perçoivent des revenus qu'ils affectent d'abord à leurs dépenses de consommation et ensuite à l'épargne. Les ménages épargnent pour plusieurs raisons parmi lesquelles nous pouvons citer : faire face à des risques futurs, constituer un capital ou un fonds de démarrage des activités génératrices des revenus, constituer les ressources nécessaires pour acquérir des biens durables.

Au niveau de l'économie, l'épargne permet de financer l'investissement et d'assurer le maintien et la croissance du niveau de la production nationale. Lorsqu'on calcule par an les agrégats économiques comme la production, la consommation, l'épargne et l'investissement et si les échanges avec l'extérieur sont en équilibre, on remarque que l'épargne est toujours égale à l'investissement. Donc l'épargne constitue un enjeu majeur pour les pouvoirs publics.

L'étude du lien entre la croissance économique et la formation intérieure du capital a amené de nombreux académiciens à vouloir expliquer le rôle de l'épargne dans l'économie. Cette question a suscité l'engouement d'un grand nombre d'économistes qui se sont interrogés sur les déterminants clés de l'épargne. Ainsi, ADAM SMITH écrit dans *«la richesse des nation»*, en 1776 : *«tout ce qu'une personne épargne dans son revenu, elle l'ajoute à son capital ; alors elle l'emploie elle-même à entretenir un nombre additionnel de gens productifs, ou elle met quelque autre personne en état de le faire, en lui prêtant ce capital moyennant un intérêt, c'est-à-dire une part dans le profits [...] le capital d'une société, lequel n'est autre chose que celui de tout les individus qui la composent, ne peut augmenté que par la même voie»* (Adam Smith, 1776, pp 348-349)¹. Autrement dit l'épargne d'un agent permet a un autre d'investir. Ainsi, les deux agrégats épargne et investissement sont considérés comme une même action, le taux d'intérêt faisant le pond entre ces deux quantités. Dans la même optique, Jean Batiste Say rajoute dans *«cours complet d'économie politique pratique»* en 1828 : *«c'est la somme des valeurs épargnées et capitalisées qui fait la différence entre une nation riche et une nation qui ne l'est pas»*. (J.B.Say, 1828, p161)²

¹ SMITH A. (1776) In. □ ALIOUCHE MEHILA, les déterminants de l'épargne des ménages algériens: CAS de la wilaya de Bejaia, thèse de doctorat, université A. MIRA, Bejaia, 2020. Page 16

² Ibidem. Page 17

En parallèle, d'autres auteurs opposent ces analyses en considérant l'épargne comme frein à la croissance. D'après Malthus dans *«principe d'économie politique»*, en 1820 : *«aucune nation ne peut jamais devenir riche par l'accumulation d'un capital provenant d'une diminution permanente de la consommation. Une telle accumulation d'un capital dépassant de beaucoup ce qui est nécessaire pour satisfaire à la demande effective de produits, perdrait bientôt une partie de son utilité et sa valeur, et par la suite le caractère de richesse.»* (T.Malthus, 1920, p 265)³. Finalement, pour Malthus l'épargne, en réduisant la consommation, réduit la demande, la production et donc la croissance.

En effet, le lien prépondérant connectant la croissance à l'épargne, fortement exposé dans la littérature, fournit un outil permettant d'agir directement sur le taux de croissance de l'économie et Pour ce faire, il faudrait, tout d'abord, agir sur le variables qui sont en mesure d'influer le taux d'épargne. Cependant la plupart des modèles explicatifs des décisions d'épargne présentent des irrégularités mais l'on peut se référer aux études récentes pour recenser les principales variables utilisées pour analyser le comportement d'épargne. Les plus usuelles sont le revenu, le taux d'intérêt réel et nominal, le taux d'inflation, la fiscalité et la consommation. Pour l'analyse de l'épargne des ménages, des variables telles que la taille du ménage, l'âge, l'éducation, la démographie, la zone de résidence peuvent être prises en compte.

Depuis fin 2019, le monde entier est plongé dans une crise sanitaire sans précédent qui avait poussé les autorités à prendre des mesures de confinement et de fermeture des frontières pour limiter la propagation de Virus. En effet, suite à ces mesures de confinement et de fermeture des frontières, plusieurs travailleurs se sont retrouvés en situation de chômage (complet / partiel) en raison de la baisse de l'activité de leurs entreprises. De plus, le confinement empêche les ménages d'acheter de nombreux produits ou services. Toutefois ces mesures ont eu des répercussions sur le niveau du revenu des ménages et de ce fait sur l'épargne de ces derniers.

En Algérie, ces mesures ont eu un impact terrible sur l'économie algérienne qui est basée sur les hydrocarbures. Tous les secteurs ont été affectés, suite à la hausse des prix et la levée des subventions publiques sur certains produits, notamment le carburant, ce qui a affecté le pouvoir d'achat. Aussi le pays a enregistré des pertes d'emploi énormes. De plus les ménages qui

³ Ibidem. Page 18

exerçaient des petits métiers dans le secteur informel se sont retrouvés dans la précarité et aujourd'hui dans l'extrême pauvreté. Par conséquent, l'épargne des ménages algériens a été sensiblement affectée.

C'est dans ce contexte que nous avons opté pour la problématique de l'épargne des ménages. Ainsi, nous avons formulé notre question de départ dans les termes suivants : Comment la crise de la Covid-19 a-t-elle affecté le comportement des ménages dans la fonction d'épargne ?

Ce thème a été choisi pour les raisons suivantes ;

1. Thème d'actualité tandis que l'épargne peut être un moyen de relance après la sortie de la crise ;
2. L'importance de l'épargne pour les ménages et pour la nation toute entière ;
3. Nous permet de compléter nos connaissances théoriques et d'en apprécier les réalités du terrain.

Pour mener à bien notre travail, nous avons jugé utile de mener une enquête de terrain auprès des ménages de la wilaya de Bejaia. En complément à notre question de départ, citée précédemment, nous formulons les questions subsidiaires suivantes :

- ❖ Comment une crise sanitaire peut-elle impacter l'épargne ?
- ❖ Quelles sont les grandeurs qui influencent l'épargne ?
- ❖ Qu'est ce qui détermine l'épargne des ménages ?
- ❖ Quel effet a-t-elle eu sur l'économie ?

Pour répondre aux questionnements ci-dessus nous formulons les hypothèses suivantes :

- ✓ Malgré la crise du covid et la hausse des prix, les ménages arrivent à épargner.
- ✓ L'épargne a subi une légère baisse.

Pour répondre à la problématique posée, notre étude sera axée sur une recherche bibliographique et la consultation des documents spécialisés pour la partie théorique. Quant à la partie pratique, nous allons procéder par une enquête sur le terrain via un questionnaire de recherche où nous allons interviewer les ménages dans le but de connaître l'impact de la crise

covid-19 sur leur épargne, ce qui va nous permettre de répondre à notre problématique sur l'évolution de l'épargne des ménages algériens.

Afin de mener à bien la recherche, ce travail comprendra trois chapitres dans lesquels nous allons essayer d'apporter les informations relatives à la question centrale.

Le premier chapitre va s'articuler autour d'une synthèse des généralités sur l'épargne et ses déterminants selon les différents courants de pensées des écoles économiques. Ensuite le deuxième chapitre, va être consacré sur la covid et son impact économique en Algérie. Enfin, le troisième chapitre qui sera consacré à l'enquête, en mettant en lumière la population de l'enquête, la méthodologie de l'enquête et enfin l'analyse des données récoltées.

Chapitre 1

Chapitre 1 : Généralités sur l'épargne

Introduction

L'activité économique est fondée sur la mobilisation des capitaux pour permettre entre autre le développement des nouvelles activités. Les agents qui souhaitent engager des capitaux pour financer leurs activités ne disposent pas toujours des moyens suffisants pour le faire, ils sont en situation de déficit. Inversement, certains agents économiques disposent de capacités de financement : il s'agit des ménages. En effet, les ménages n'éprouvent pas de besoins d'investissement, ils disposent globalement de capacités de financement car une fois atteint un certain niveau de consommations les ménages préfèrent épargner davantage. Cette capacité de financement leur permet d'épargner et de constituer un patrimoine. Ceci permet alors de financer directement ou indirectement l'économie.

Ainsi, ce chapitre traitera dans un premier temps l'épargne et ses sources ainsi que les facteurs déterminants de cette dernière, ensuite les motifs et les formes de l'épargne et enfin les différentes théories économiques qui traitent la question de l'épargne.

Section 1 : L'épargne et ses sources

1. Définition

La notion d'épargne peut être définie de plusieurs façons selon qu'il s'agisse de l'épargne individuelle ou de l'épargne nationale.

L'épargne représente la partie du revenu qui n'est pas destiné à une consommation. Donc, c'est un acte de renonciation à une satisfaction immédiate au profit d'une satisfaction future, d'une consommation.

Elle peut aussi être définie comme ce qui reste du revenu après avoir enlevé la consommation.

Cependant, comme tout autre Bien économique, l'épargne faite aussi l'objet d'une offre et d'une demande sur un marché, elle est constitué et demandé pour financer l'investissement.

2. Les sources

L'épargne brute est un flux c'est-à-dire qu'il se mesure sur certaine période et non sur un moment donné. Il est scindé en trois catégories différentes représentées par les trois agents économiques qui concourent à sa formation

2.1. L'épargne des ménages

L'épargne des ménages correspond au revenu brut disponible des ménages qui n'est pas consacré à la consommation finale. C'est ainsi qu'on a :

$$\text{Epargne brute des ménages} = \text{revenu brut disponible} - \text{consommation finale}$$

On peut exprimer cette épargne en proportion du revenu disponible pour obtenir le taux d'épargne des ménages, appelé également propension moyenne à consommée des ménages.

L'épargne peut être aussi défini comme étant le résidu de flux du résultat de la différence entre le flux de revenu et celui de la consommation. Chez la majorité des ménages, ce résidu de flux s'accumule pour finalement dépasser leurs investissements, ce qui crée une capacité de financement pour l'économie.

Le calcul du taux d'épargne se fait comme suit :

$$\text{Taux d'épargne des ménages} = \text{épargne brute} / \text{revenu disponible brut}$$

2.2. L'épargne des entreprises

Pour les entreprises, l'épargne brute est définie comme étant la capacité d'autofinancement de ses investissements. Elle correspond à la partie des bénéfices de l'entreprise n'ayant pas été distribuée au actionnaire sous la forme de dividende après imposition selon le régime fiscal en vigueur. Cette partie de bénéfices ajoutée aux amortissements constitue l'épargne des entreprises.

$$\text{Epargne brute des entreprises} = \text{autofinancement} = \text{amortissement} + \text{bénéfices non}$$

distribués

Globalement, l'épargne des entreprises n'atteigne pas leurs investissements engendrant de ce fait un besoin de financement dans l'économie.

2.3. L'épargne publique

L'épargne publique est par opposition à l'épargne privée, ce dernier fusionnant l'épargne des ménages et celui des entreprises. L'épargne publique est celui constitué par l'Etat et ses entités décentralisées. Il est la différence entre les recettes, issues des taxes et impôts, et les dépenses de l'Etat. Lorsque les recettes dépassent les dépenses, on parle d'excédant budgétaire, dans le cas contraire on parle de déficit budgétaire obligeant l'Etat à réagir en désépargnant ou en empruntant l'épargne privée

2.4. L'épargne nationale

L'épargne nationale, appelée également épargne domestique, représente l'ensemble des épargnes des ménages, des entreprises et de celui du publique. Lorsque l'épargne nationale se retrouve en situation d'infériorité face à l'investissement, on fait appel à l'épargne extérieure, ce qui provoque un déficit de la balance des paiements

3. Les facteurs déterminants de l'épargne

3.1 Le revenu

L'explication la plus simple de l'évolution du taux d'épargne réside dans l'évolution du revenu. En effet le revenu réel exerce un effet de très grande importance sur le comportement d'épargne des agents économiques. Ainsi les keynésiens ont cherché à expliquer l'épargne globale par le niveau absolu du revenu. Ils ont arrivés à la conclusion que la propension à épargner est plus forte là où le revenu réel est plus élevé. Donc il faut que le revenu par tête ait une influence assez importante sur les variables expliquées.

3.2 Taux d'intérêt

Selon les économistes l'épargne dépendait du taux d'intérêt réel et du niveau général des prix. Un taux d'intérêt élevé, engendra une forte rémunération de l'épargne et incite à diminuer sa consommation présente au profit de l'épargne. Ceste ainsi on atteint facilement le patrimoine souhaite avec un effort d'épargne moins grand. Cependant, lorsque le niveau des taux réels d'épargne est élevé, on observera un ralentissement de l'investissement dans le logement qui constitue l'un des motifs les plus puissants de la constitution de l'épargne. Mais les nouvelles possibilités d'endettement offertes par les banques ont rendu possible une augmentions des dépenses, sans effort antérieur d'épargne.

3.3 Inflation

Pour analyser l'évolution de l'épargne, on doit aussi tenir compte de l'inflation c'est-à-dire les fluctuations des prix. Les mouvements de hausse et de baisse des prix altèrent la valeur réelle des actifs et aussi celle de la consommation globale. Dans le but de conserver la valeur réelle de leur patrimoine financier, les agents économiques sont contraints d'épargner plus. Mais une anticipation de l'inflation par les agents économiques, peut les conduire à acheter des maintenant ce qu'ils paieront plus cher plus tard.

3.4 Taux de change

Dans le cadre de la mobilisation d'épargne le taux de change joue un rôle primordial, il pèse dans la capacité à attirer les capitaux des nationaux à l'étranger et à dissuader aussi les nationaux de ne pas exporter leurs capitaux a l'étranger.

Section 2 : Motifs et formes d'épargne

2.1. Motifs d'épargne

Les ménages épargnent pour plusieurs raisons dont on peut citer : « précaution, prévoyance, calcul, initiative, ambition, indépendance, retraite, héritage ...etc. ». Mais ces raisons peuvent être résumées en trois principales raisons déterminant la proportion des ménages à épargner :

- **disposer de liquidités** : avoir des liquidités va permettre d'affronter des dépenses de consommation plus importantes dans le futur proche ou lointain.

- **Disposer de réserves** : les réserves constituent une précaution et une marge de sécurité afin de faire face aux aléas de la vie : accident, maladie, chômage, grosse dépense imprévue et tout autre évènement nécessitant des dépenses importantes.
- **Constituer un patrimoine** : le patrimoine peut prendre des formes de placements permettant soit de procurer un complément de revenu, soit à être transmis sous forme d'un héritage aux descendants de l'épargnant.

2.2. Formes d'épargne

2.2.1. Thésaurisation

La thésaurisation désigne l'action par laquelle l'on accumule un flux d'épargne qui n'est pas consacré dans le circuit économique. En effet, il est important de noter la différence entre l'épargne et la thésaurisation, en ce sens que la thésaurisation n'est qu'une partie de l'épargne qui est improductive, inactive. Elle se présente la forme de monnaie fiduciaire (billet et pièces), forme la plus liquide mais peut également se présenter sous forme d'actif matériaux précieux ou semi-précieux et les œuvres d'art qui constituent une monnaie moins liquide.

2.2.2. Placement

Selon la définition donnée par le dictionnaire Larousse, le placement est « L'action de placer, de mettre quelqu'un, quelque chose à sa place, en un endroit déterminé ; fait d'être placé, installation, rangement ». Cette définition n'est pas le bon registre mais néanmoins très intéressante en ce sens qu'elle met en évidence certaines notions telles que. Cependant dans un registre économique, le placement peut être défini comme étant l'opération par laquelle les ménages affectent leur patrimoine à des emplois financiers qui rémunèrent ces ménages le plus souvent sous la forme d'intérêt

2.2.3. Investissement

Peut être considéré comme investissement, toutes acquisitions de Biens de productions et de biens immobiliers. L'épargne investie est immobilisée lors de l'acquisition ou de la cession des dits Biens, ces derniers ne peuvent pas toujours conserver leurs valeurs initiales.

L'épargne immobilisée en investissement constitue un bien réel d'où l'appellation de cette forme : non financière à l'antipode de l'épargne placée et thésaurisée.

2.2.4. Autre classement des formes d'épargne

- **Epargne libre**

C'est, par opposition à l'épargne forcée, la part volontairement soustraite par un agent économique de son patrimoine constitué par le cumul de l'épargne (l'épargne étant un flux). Cette épargne forcée sera par la suite affectée :

Soit à une utilisation active, c'est-à-dire épargne susceptible de faire augmenter le patrimoine tels que le placement ou l'investissement.

Soit à une utilisation passive, qui correspond essentiellement à la préférence pour la liquidité de la théorie keynésienne.

- **Epargne forcée**

Désigne la part de l'épargne restante dû à l'omission de l'épargne volontaire. Autrement dit, c'est la part de l'épargne mise de côté du fait d'une obligation, notamment :

Pour les entreprises, l'autofinancement qui impose aux actionnaires d'affecter une partie du bénéfice à des fins d'investissement et non pas à la distribution de dividendes

Les prélèvements obligatoires comme les impôts, cotisations sociales versés aux administrations publiques, aux collectivités locales et aux organismes de sécurité sociale

Aussi l'inflation peut être assimilée à un prélèvement donc à l'épargne forcée compte tenu du fait qu'elle réduit la consommation en terme réel par le billet du pouvoir d'achat

Section 3 : Les théories économiques sur l'épargne

Il est important de notifier que les définitions de l'épargne présentées jusque là, sont des définitions comptables et représentent de ce fait qu'un seul point de vue de ce qu'est réellement l'épargne. Parmi les limites de cette vision comptable de l'épargne, l'on ne peut déceler l'enchaînement des causes et des effets. L'épargne est-elle un résultat de ce qui reste du revenu

disponible après les décisions de consommation ? Ou bien, au contraire, l'épargne est-elle déterminée positivement par les choix d'investissement financier des ménages, leur stratégie immobilière, leurs arbitrages entre la consommation immédiate et une consommation future ? S'agit-il d'ailleurs à proprement parler de choix, ou bien l'épargne contrainte, telle que le remboursement de crédit, ne joue t'elle pas un rôle déterminant, la consommation devenant alors ce qui reste du revenu disponible après l'épargne ?

C'est ainsi que naquit plusieurs courant de pensée sur la nature de l'épargne

3.1. L'épargne chez les classiques

Pour les auteurs classiques⁴, notamment pour Adam Smith comme pour David Ricardo, le profit sont essentiellement réinvestis dans accumulations du capital, tandis que les salaires suffisent tout juste à donner aux ouvriers : « les moyens de subsister et de perpétuer leurs espèces sans accroissement ni diminution ». Le niveau d'épargne dépend donc finalement des profits réalisés par les entrepreneurs et détermine le taux de croissances de l'économie. Pour Smith, il n'y a pas de limite à cette croissance : l'accumulation du capital permet d'augmenter la production par division du travail et ainsi de vendre sur des marchés plus larges, tout en réinvestissant les profits pour entretenir un cercle vertueux de croissance économique. Même si, à l'époque, Thomas Robert Malthus envisageait déjà la possibilité d'un excès d'épargne, Ricardo considérait que seuls des excès sectoriels étaient possible, et qu'ils se corrigeaient d'eux-mêmes car les secteurs faisant l'objet d'une accumulation de capital excessif engendraient des profits insuffisants conduisant les entrepreneurs à réaffecter leur épargne.

3.2. L'épargne chez les keynésiens

Selon Keynes⁵, les ménages choisissent d'abord un certain niveau de consommation ; l'épargne sera alors ce qui reste du revenu. Ainsi, les ménages a faible revenu vont épargner peu tandis que les ménages a fort revenu épargneront une importante par de leur ressource. Il définit alors un propension a épargner, comme étant la part (proportion) du revenu qui est épargné : il montrera en suite que lorsque les revenus augmente, la part destiné a l'épargne s'accroît avec une

⁴Didier DAVYDOFF, « **ÉPARGNE** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 04 mai 2022.
URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/epargne/>

⁵BELATTAF Matouk : « Economie Générale » ; Edition: l'office des publications universitaires ; Alger; Page 170

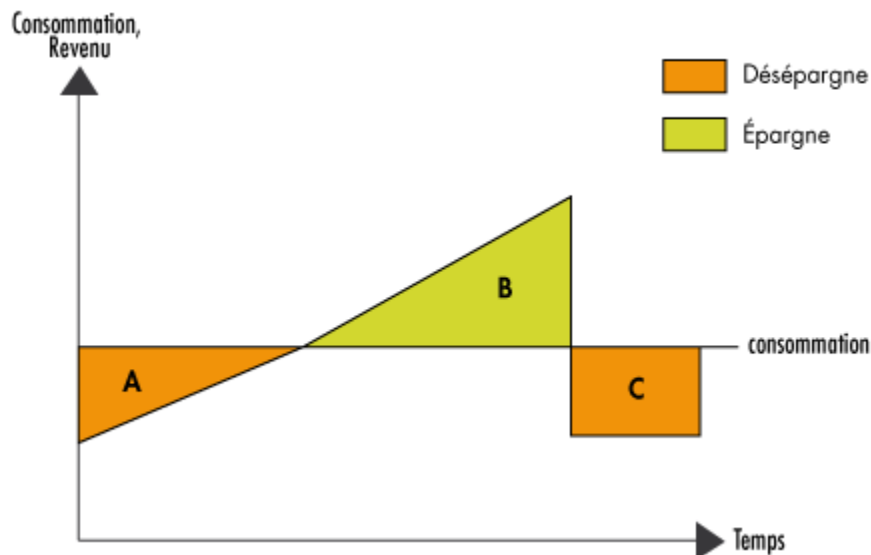
propension à épargner qui augmente avec le revenu par contre celle affectée à la consommation diminue (en terme relatif et non absolu).

Enfin, pour Keynes, dans un second temps, le taux d'intérêt permet aux ménages d'effectuer une répartition de leur épargne entre la forme financière (placé pour rapporter des intérêts), une forme liquide (thésauriser) et une forme non-financière (acquisition des biens immobiliers, de bijoux, œuvre d'art ...). le taux d'intérêt explique ainsi sa structure et non son montant global.

3.3. Théorie du cycle de vie

La théorie du cycle⁶ de vie a été développée dans les années 1960 par Albert Ando et Franco Modigliani. Ces deux économistes ont tenté de modéliser de façon simple les cycles d'épargne et de désépargne d'un individu au cours de son existence. Selon cette théorie l'âge détermine à la fois le revenu de l'individu et son patrimoine. L'hypothèse de base de cette théorie est que le niveau de consommation des individus reste stable dans le temps, et que durant la vie active le revenu ne cesse de croître, puis décroît très fortement au moment de la retraite.

Figure N°1 : La théorie de cycle de vie



⁶<<La théorie du cycle de vie>>, site de La finance pour tous ; février 2022 ; www.lafinancepourtous.com (page consulté le 7 avril 2022)

Source : lafinancepourtous.com

Trois périodes se distinguent, et à chacune correspond un comportement différent. Au début de son existence, l'individu est jeune et emprunte pour financer sa vie courante(A). Ensuite il trouve un travail et consacre une grande partie de ses revenus à se constituer une épargne pour rembourser les sommes empruntées puis préparer sa chute de revenus au moment de sa cessation d'activité (B), période pendant laquelle il désépargnera pour maintenir son niveau de vie (C).

3.4. La théorie du revenu relatif

En 1949, James Duesenberry offre une explication de la consommation compatible avec les observations transversales et avec les observations sur séries temporelles. Deux hypothèses sont étudiées et impliquent deux définitions du revenu relatif. La première repose sur l'idée que la part de la consommation dans le revenu est d'autant plus forte que l'on descend dans la hiérarchie des revenus. Les agents ont une certaine volonté de rechercher un niveau de vie sans cesse plus élevé, ils veulent imiter ceux qui ont un revenu supérieur. On parle d'effet d'imitation. La consommation confère un certain statut social que les agents cherchent à obtenir en réduisant leur épargne dans le cas de faibles revenus. Ceci explique que pour les études en coupe transversale la propension moyenne à consommer diminue quand le revenu augmente. La propension à consommer d'un ménage dépend de son revenu relatif au sein d'un groupe social. La propension à consommer est élevée pour les classes à revenus faibles. L'idée de la deuxième définition est que pour une période donnée, la consommation d'un ménage n'est pas seulement influencée par le revenu de cette même période, mais par le revenu maximum atteint dans le passé. Il y a un phénomène de mémoire économique. Lorsque, en période de récession, le revenu courant vient à diminuer, les agents économiques essaient de conserver leur niveau de vie antérieur. Ils maintiennent leurs habitudes de consommation basées sur un revenu antérieur supérieur au revenu courant. Cette résistance à la baisse de la consommation en période de récession peut être traduite par l'expression d'effet de crémaillère ou de cliquet. On peut formaliser ceci de la manière suivante :

$$C = c \cdot Y + b \cdot Y^*$$

Avec C = consommation courante

Y = revenu courant

Y^* = revenu maximum dont on se souvient

c et b sont des propensions à consommer

En longue période, le revenu a tendance à augmenter, donc le revenu courant est plus élevé que tous les revenus passés. On a $Y = Y^*$ et l'équation devient : $C = (c + b) \cdot Y$ qui est l'équation d'une fonction de consommation de type linéaire. En courte période et notamment en période de récession, les agents économiques se souviennent de leur revenu passé élevé (Y^*) avec lequel ils ont pris des habitudes de consommation. Comme $Y^* \neq Y$ la fonction de consommation s'écrit : $C = c \cdot Y + b \cdot Y^*$ qui est une fonction de consommation de type affine. Cette analyse permet de retrouver les résultats empiriques. La propension moyenne à consommer de court terme diminue quand le revenu augmente. La propension moyenne à consommer de long terme est constante et égale à la propension marginale à consommer ($c + b$). La propension marginale à consommer de court terme est inférieure à celle de long terme ($c < c + b$). En mettant en avant l'idée que le revenu à prendre en considération pour expliquer la consommation n'est pas le revenu absolu mais le revenu relatif, Duesenberry montre comment il est possible de réconcilier les études empiriques de court et de long terme

3.5. La théorie du revenu permanent

Cette théorie, avancée par Milton Friedman en 1957, estime que le principal déterminant des dépenses de consommation n'est pas comme dans l'analyse keynésienne le revenu courant, mais ce qu'il appelle le revenu permanent. Il suppose qu'il existe dans le revenu effectif d'un agent économique ou d'une nation (Y) deux composantes ; l'une permanente (Y_p) et l'autre transitoire (Y_t) avec :

$$Y = Y_p + Y_t$$

Le revenu permanent (Y_p) n'est pas directement observable. Il représente le revenu que l'agent économique prévoit de recevoir régulièrement tout au long de son existence en tenant compte de sa qualification, de son expérience, de sa fortune, c'est-à-dire approximativement de sa richesse. C'est un revenu anticipé. Le revenu transitoire (Y_t) est constitué d'éléments positifs (un gain au jeu) et d'éléments négatifs (une perte d'activité). Il est indépendant du revenu

permanent et a une espérance mathématique nulle ($E(Y_t) = 0$). De la même façon, la consommation (C) peut être divisée en consommation permanente (C_p) et en consommation transitoire (C_t) avec $E(C_t) = 0$: $C = C_p + C_t$. La consommation permanente correspond aux dépenses normales liées au mode de vie alors que la composante transitoire est constituée des dépenses imprévisibles et donc aléatoires. Friedman suppose une absence de corrélation entre Y_p et Y_t et entre C_p et C_t . Au plan macro-économique, des phases d'expansion succèdent à des phases de récession. Les premières occasionnent un revenu transitoire positif, les secondes un revenu transitoire négatif. En longue période, les gains imprévus viennent compenser les pertes imprévues. Pour Friedman, la fonction de consommation doit être étudiée à long terme et se présente sous la forme d'une fonction de consommation de type linéaire : $C_p = k \cdot Y_p$ avec $k > 0$. Il existe à long terme une relation stable entre la consommation permanente et le revenu permanent qui est de type linéaire. Si l'on a pu trouver des fonctions de consommation de type affine, c'est parce que l'on n'a pas utilisé les variables pertinentes que sont la consommation permanente et le revenu permanent. En effet, si l'on rapporte la consommation au revenu courant de la période, on peut trouver une fonction de consommation de type affine car ce revenu comporte éventuellement un élément transitoire, positif ou négatif.

Conclusion

Nous avons constaté, à travers ce chapitre, que ce concept de l'épargne est un concept extrêmement difficile à définir. Il n'existe pas de définition qui arrive à satisfaire et à réunir tout les différents courants de pensée

En effet, la vision classique de l'épargne postule que ce dernier n'est issu que de la classe des entrepreneurs est très éloignée de la réalité des sociétés développées contemporaines. La plus part des individus ont aujourd'hui un comportement d'épargne ou désépargne. En somme, le déterminant mis en avant par cette théorie est le taux d'intérêt qui est la rémunération pour la renonciation à une consommation immédiate.

A l'opposé, l'on retrouve Keynes et sa <<loi psychologique normale>> qui stipule que l'épargne est déterminé par le revenu et que le taux d'intérêt n'intervient que pour faire la part entre la thésaurisation ou le placement. Cette théorie n'est valable qu'à court terme a priori, car

les observations sur une long durée montre une propension à épargner développée par Keynes constante.

Pour expliquer cette stabilité de la propension à épargner de l'économie, Modigliani présenta alors la théorie du cycle de vie dont le déterminant de l'épargne est ni le taux d'intérêt classique, ni le revenu des keynésiens mais plutôt l'âge des individus

Il est tout aussi important de notifier les progrès de la recherche cherchant à comprendre les déterminants de l'épargne ouvrant la possibilité de mieux appréhender l'effet de certaines politiques économiques : les réformes, les politiques monétaires... cette évolution a été permise grâce aux progrès faits en termes de résolution numérique qui permettent de confronter les modèles théoriques aux observations empiriques.



Chapitre 2

Chapitre 2 : La covid-19 et ses conséquences économiques

Introduction

La première propriété de la covid-19 réside dans son caractère récent. Tout nouveau, la covid est considéré par beaucoup comme un facteur majeur qui influence l'économie à l'échelle non pas d'un pays mais plutôt mondiale. La covid-19 est une maladie infectieuse due au virus SARS-CoV 2, c'est une maladie respiratoire virale qui a été découverte Wuhan en Chine et s'est propagé dans le reste du monde. C'est ainsi, qu'au cours de ces dernières années, plusieurs études dans le domaine de la santé et plus précisément en épidémiologie ont été menées pour freiner et éradiquer ce fléau.

Mis à part ces effets sanitaires et sa rapide progression à travers le monde, ce fléau a aussi un impact majeur sur la sphère économique. L'étude de l'impact de la covid-19 sur l'économie est assez complexe. Au sein d'un pays, la communauté scientifique s'accorde à retenir certaines variables jugées satisfaisantes pour éradiquer cette maladie tels que le confinement total ou partiel, la fermeture des frontières, télétravail, fermeture des écoles et des universités etc. Ceci n'est pas le cas au sein d'un autre pays, dans lequel d'autres variables seraient privilégiées en raison des facteurs liés à la covid-19 même, au pays en question. Tous ces écarts de considération de ces différentes variables ont un impact plus ou moins prononcé sur l'économie d'un pays.

A cet effet, ce présent chapitre comprendra trois sections. Dans la première section, nous exposerons une brève présentation de la situation économique mondiale à la veille de l'avènement de la covid-19. La seconde section sera consacrée à la mesure appliquée. Enfin, nous terminerons par présenter des revues de quelques effets dus à la crise de la covid-19.

Section 1 : Contexte économique et attentes (d'avant covid-19)

Il est indéniable que la covid-19 a touché le monde à travers le secteur sanitaire en ayant dépassé les capacités des centres hospitaliers mais aussi la recherche de vaccin dans un temps record. Cependant, dans ce chapitre, seul l'impacte sur la sphère économique sera traité et pour une bonne appréciation de ces impacts économiques du covid-19, le contexte dans lequel on évolue en passant par le cas Algérien s'avère être un facteur non négligeable.

1. Situation économique dans le monde avant la crise de la covid-19

L'humanité a connu bien des crises de plusieurs genres et d'intensité différente les unes des autres, mais celle liée au coronavirus a causé des ravages d'une ampleur tel que les effets sur l'économie ne sont toujours pas mesurés. Cependant pour mieux apprécier cette ampleur, Il serait nécessaire d'en connaître l'environnement économique pré-covid dans lequel baigne ce monde.

1.1. Quelques faits sur l'année 2019

La période pré-covid est marquée par quelques tensions mais la situation socio-économique qui prévalait dans le monde avant le covid-19 peut être décrite par des faits majeurs notamment :

- La Chine est le plus grand importateur de matières premières, la deuxième économie mondiale (détenant environ 16% du PIB mondial) et le deuxième consommateur mondial de pétrole.
- Pour ce qui est de la pauvreté au travail en 2019, on compte une personne sur cinq (dans la population active) touchant un salaire inférieur à 3,20 USD⁷ par jour en termes de parité de pouvoir d'achat, soit environ plus de 630 millions de personnes.
- En 2019, les marchés de travail restent inégaux et ces inégalités sont plus marquées qu'avant.
- Avec le recul des tensions sur les prix des produits énergétiques, le taux annuel d'inflation dans les économies avancées a baissé en 2019; et, suite à la morosité de l'économie mondiale, il était projeté des faibles tensions inflationnistes en 2020. L'inflation est restée globalement modérée aussi pour les économies émergentes et en Afrique, sur fond des politiques monétaires restrictives et du faible niveau des prix des produits pétroliers.
- En 2019, comparé aux années précédentes, les échanges commerciaux mondiaux ont baissé (baisse de 1,5% du volume moyen des marchandises exportées au 2^{ème} semestre 2019), suite notamment à la guerre commerciale entre les USA et la Chine. Ces échanges ont varié de 4,6%,

⁷Vaut 466,66 DA a la date de 6 juin 22

3% et 1,2%, respectivement en 2017, 2018 et 2019, avec des fortes chances de demeurer ainsi dans les 5 prochaines années.

- Les arriérés intérieurs en Afrique subsaharienne ont progressé ces dernières années jusqu'à avoisiner 3,3% du PIB en 2018, et concernent souvent les dépenses de biens et services, les transferts, les investissements et les traitements et salaires.

De manière générale, la plupart de pays dans le monde ont enregistré des taux de croissance en dessous des niveaux potentiels. L'Afrique subsaharienne, ayant enregistré un ralentissement économique en 2019 (taux de croissance ralenti à 2,4%), reste vulnérable au regard de la forte dépendance de ses exportations et recettes budgétaires au secteur extractif, ce qui suppose qu'une baisse d'activité dans le chef de ses principaux partenaires commerciaux (USA, Europe, Chine) est de nature à influencer négativement sur sa croissance économique. En Afrique, la pandémie de la Covid-19 est une crise qui s'ajoute à bien d'autres crises, notamment la sécheresse, le changement climatique, la fragilité, les conflits, la violence et le sous-développement des marchés alimentaires. L'Afrique est caractérisée par la précarité de la plupart d'emplois, la taille importante du secteur informel (soit 89 % de l'emploi total), la couverture limitée des régimes de pension et d'assurance-chômage, et la prédominance des micros, petites et moyennes entreprises (soit 90 % dans les activités d'affaires).

1.2. Les attentes sur l'année 2020 (avant l'apparition du coronavirus)

A présent, nous présentons les perspectives économiques dans le monde (en 2020) avant l'apparition de la pandémie de la covid-19 pour après mieux juger les effets de cette dernière sur les tendances futures de l'économie mondiale. Suivant le Fond Monétaire International (FMI, 2020), la croissance économique mondiale devrait s'accélérer à 3,3% en 2020, venant d'environ 2,9% en 2019. Malgré le ralentissement observé dans les pays avancés et en Chine, l'activité économique s'était améliorée dans les pays émergents (Brésil, Inde, Mexique, Russie, Turquie) en 2019. Aussi, notons qu'il était projeté des faibles tensions inflationnistes en 2020. Il était projeté un ralentissement de croissance dans les pays avancés (surtout aux USA et au Japon), de 1,7% en 2019 à 1,6% en 2020. Par contre, dans les pays émergents et en développements, on s'attendait à une accélération de la croissance, de 3,7% en 2019 à 4,4% en 2020. En Afrique

Subsaharienne, il était projeté une consolidation de la croissance économique, de 3,3% en 2019 à 3,5% en 2020.

Bien que le taux de chômage soit resté stable durant les 9 dernières années, le nombre de chômeurs dans le monde devrait s'accroître d'environ 2,5 millions en 2020 suite au ralentissement de l'activité économique mondiale enregistrée et les perspectives précaires (Organisation Internationale du Travail/OIT, Le rapport Emploi et questions sociales dans le monde – tendances 2020).

Selon le FMI (FMI, 2019), en 2019, l'économie mondiale a enregistré une baisse de croissance et les perspectives restaient précaires comme ce fut le cas les deux dernières années. Outre les facteurs propres à certains pays émergents, ce ralentissement était consécutif à l'augmentation des obstacles liés au commerce (faiblesse des flux d'échanges et d'investissements), à la montée des tensions géopolitiques qui entretient l'incertitude, au ralentissement économique des principaux partenaires commerciaux, à la chute des prix des produits de base, etc.

L'avenir du monde était aussi conditionné par l'allure des tensions géopolitiques mondiales qui ont refait surface depuis fin 2017. Il s'agit d'une sorte de guerre froide qui opposerait les USA et l'UE contre la Chine, la Russie et l'Iran. Il est à signaler également des risques d'utilisation d'armes nucléaires par la Corée du Nord (contre la Corée du Sud, le Japon et les USA) et l'Iran (contre Israël et Arabie Saoudite).

Les facteurs des risques sur les perspectives mondiales avant la propagation de la Covid-19 peuvent se résumer en ceci :

- La montée des tensions géopolitiques qui pourrait se traduire par la baisse de l'offre de pétrole et, par endroit, la hausse des prix du baril ;
- La baisse de la productivité du travail dans certains pays suite aux troubles sociaux ;
- La perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales suite aux conflits commerciaux entre les USA et ses principaux partenaires commerciaux, notamment la Chine et l'UE ;

- La résurgence des catastrophes naturelles de nature à freiner l'activité économique (agriculture, assurance, etc.) dans certaines régions (tempêtes tropicales, inondations, incendies de forêt, sécheresses, etc.)⁸
- La persistance du coronavirus en Chine et sa propagation dans le monde va contribuer à ralentir l'activité économique en Chine, autant pour les échanges commerciaux et les mouvements de personne dans le monde.

2. Contexte algérien avant la crise de la covid-19

L'Algérie présente ses particularités et évolue dans un environnement⁹ qui lui est interne auquel viens s'ajouter la crise lié à la covid-19.

2.1. L'Algérie face aux défis économiques

L'Algérie était déjà confrontée à un ensemble de défis économiques majeurs lorsque la pandémie de COVID-19 s'est déclarée. Le choc pétrolier de 2014 a provoqué une forte baisse des recettes tirées des hydrocarbures et mis à rude épreuve le modèle de croissance du pays. Les autorités ont initialement tenté de faciliter l'ajustement de l'économie à ce choc majeur à travers une dépréciation de la monnaie, avant d'entamer un assainissement des finances publiques en 2016. Parallèlement, des réformes structurelles ont été engagées afin de diversifier l'économie en réduisant la dépendance à l'égard des hydrocarbures, et la Banque d'Algérie a modernisé le cadre de sa politique monétaire.

2.2. L'Algérie face aux mécontentements sociaux

Les efforts d'ajustement à la baisse des cours du pétrole ont subi un coup d'arrêt avec l'évolution de la situation politique intérieure en 2018–19. L'ajustement des finances publiques a été interrompu en 2018 alors que le mécontentement social grandissait, que la croissance ralentissait et que le chômage augmentait. En 2019, la candidature à un cinquième mandat de l'ancien Président Bouteflika a été suivie par de vastes mouvements sociaux (le « Hirak ») qui ont provoqué sa démission. Une longue période de transition s'en est suivie, entravant les

⁸<https://www.oxfam.org/fr/changement-climatique-cinq-catastrophes-naturelles-qui-demandent-une-action-durgence>

⁹ Rapport du FMI N° 21/253 du décembre 2021

politiques économiques, jusqu'à l'élection du Président Tebboune en décembre 2019. Après des élections législatives anticipées en juin 2021, un nouveau gouvernement a été nommé en juillet. Dans l'ensemble, les déséquilibres macroéconomiques se sont sensiblement aggravés entre 2013 et 2019 : le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 0,9 % à 9,6 % du PIB, la dette publique a plus que sextuplé et les réserves de change ont baissé d'un niveau équivalent à 32 mois d'importations à 17,6 mois. Face à une augmentation des besoins de financement, les autorités ont recouru au financement monétaire auprès de la banque centrale entre 2017 et 2019.

2.3. L'Algérie face à la covid-19

Malgré les efforts des autorités en vue d'atténuer les répercussions sanitaires et sociales du choc, l'économie a connu une contraction généralisée en 2020. D'après les données officielles (Agence nationale de l'emploi), le pays a enregistré 673 000 demandeurs d'emploi de plus et 130 000 offres d'emploi de moins. La chute des cours du pétrole a creusé le déficit des transactions courantes, et les réserves internationales ont continué de baisser. L'épargne budgétaire accumulée dans le fonds de régulation des recettes pétrolières a été épuisée.

Section 2 : les mesures de ripostes contre la covid-19

Le choc sanitaire de la Covid-19 a créé un choc économique, tant du côté de l'offre que du côté de la demande, à travers les mesures de riposte adoptées pour limiter sa propagation (confinement, fermeture des frontières, etc.), qui nécessiterait le recours au « keynésianisme » (l'intervention de l'Etat plutôt que le simple mécanisme automatique du marché) pour s'en sortir. Du fait de l'absence d'un remède efficace contre la pandémie de la Covid-19 jusqu'à fin 2020 (malgré les vertus qu'on reconnaît à la chloroquine en France), cette pandémie avait détruit davantage le tissu économique des pays sous-développés, à l'absence des financements extérieurs et de la mise en place des politiques économiques d'envergure, accompagnées d'une bonne gouvernance. Dans les lignes qui suivent, nous présentons quelques mesures de riposte contre la Covid-19 adoptées dans différents pays du monde et particulièrement en Algérie

2.1. Les mesures de riposte adoptée dans le monde

Pour lutter contre la crise de la Covid-19 et ses effets, plusieurs mesures ont été adoptées (des propositions avancées) par certains pays, notamment :

- L'adoption des mesures d'envergure sur le plan budgétaire, de nature à aider les ménages et les entreprises touchés (Allemagne, Australie, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni). Aussi, bien de pays émergents et en développement fournissent une importante aide budgétaire aux secteurs et aux travailleurs les plus touchés. Il s'agit entre autres des assistance sociales (aides en espèces et en nature, subventions salariales pour éviter les licenciements de masse, gratuité de certains services de base, etc.) aux travailleurs formels et informels et des subventions (soutien de trésorerie) aux entreprises saines formelles ou informelles, et assurer la prestation des services publics.
- Des soutiens budgétaires à l'attention de pays qui rencontrent des sérieux problèmes de financement dans la lutte contre la pandémie et font ainsi face à un double choc (financier et sanitaire).
- Les banques centrales ont fait recourent aux mesures de relance par voie monétaire et ont mis en place des mécanismes de liquidité de manière à limiter les tensions systémiques ou l'amplification des chocs et créer des meilleures conditions d'une reprise économique. Aussi, les autorités de régulation et contrôle invitaient les banques commerciales à évaluer de manière transparente et permanente le risque de crédit, et les encouragent à restructurer (allongement des maturités, annulation de pénalités de retard, etc.) les prêts accordés aux ménages et entreprises en difficulté. Il y a lieu de préciser ici que, en Afrique, avec une inflation en dessous de 10 % en général, la plupart de banques centrales ont tendance à réduire les taux d'intérêt pour soutenir leurs économies. Le flux entrant de capitaux étant faible, certains pays pourraient être contraints à financer leur déficit du compte courant en puisant dans leurs réserves, ce qui pourrait entraîner des dépréciations de la monnaie et entretenir des pressions inflationnistes. A l'idée de baisser le taux d'intérêt par les banques centrales pour soutenir l'activité économique durant cette période de crise de la Covid-19, certains auteurs ne souscrivent pas. C'est le cas de Cochrane John H. (2020) qui estime que

la Fed n'aurait pas dû baisser son taux directeur du moment où les magasins sont fermés, c'est une petite solution à un problème fondamental.

- La communication régulière et transparente de la part des autorités monétaires et de régulation.
- L'usage de l'aide ciblée par le recours aux nouvelles technologies numériques, pour les pays émergents et ceux en développement dont l'économie informelle prédomine.
- La mise en place des restructurations pour des pays fortement endettés.
- Le confinement, distanciation sociale ou restrictions sur les déplacements des personnes et des biens impliquant la fermeture des frontières (annulation des vols, contrôle de personnes arrivant aux aéroports, etc.). Ici, Voth J. (2020) pense qu'on peut restreindre ou empêcher la libre circulation des personnes, du fait qu'elle contribue plus à la globalisation et moins à la production ; par contre, la libre circulation des marchandises et des capitaux est capitale pour la production et elle propage moins la pandémie. Etc.

Toutes ces mesures, ont réussi à maintenir les économies sous perfusion pendant cette période de crise économique et ne sont pas de nature à relancer les économies après la Covid-19, leur efficacité reste relative. En effet, la crise économique, qui résulte de la Covid-19, porte aux nues les problèmes structurels auxquels sont confrontées les économies, surtout celles sous-développées d'Afrique, nécessitant de repenser le modèle économique après Covid-19, en mettant en avant plan les transformations structurelles. Pour s'en sortir, ces pays (en développement) auront besoin des concours financiers du FMI et de la Banque Mondiale qui ont décidé de les aider avec des enveloppes respectives de 10 milliards USD et 12 milliards USD. Dans le même ordre d'idées, le FMI (2020d) soutient que la prise de mesures décisives pour limiter les pertes (humaines, économiques) et protéger les sociétés les plus vulnérables sont envisageables pour sortir de la crise. Du fait que la majorité de pays n'ont pas assez d'espace budgétaire pour absorber le choc ou assurer la riposte contre la pandémie, le soutien financier de la communauté internationale, sous formes de dons ou de prêts concessionnels, paraît plus qu'urgent. En effet, par manque de financement extérieur adapté, des problèmes de liquidités temporaires peuvent amener l'insolvabilité et aggraver les effets de la crise sanitaire. Aussi, du fait que l'espace budgétaire soit restreint pour les pays de l'Afrique Subsaharienne, la politique

monétaire devra aider à limiter les effets du choc de la Covid-19 à travers la réduction des coûts d'emprunt et la fourniture des liquidités nécessaires aux ménages et aux entreprises pour éviter ou atténuer les tensions dans le système financier.

Pour ce qui est des mesures de riposte pour limiter les effets de la crise de la Covid-19 sur le secteur financier ou bancaire, les principales banques centrales du monde et les pays développés ont pris des mesures tendant à limiter les effets socioéconomiques néfastes du coronavirus. En effet :

- En février 2020, la Banque populaire de Chine a débloqué des crédits monétaires pour 23 milliards USD,
- La Banque centrale du Japon a mis à la disposition de l'économie plus de 20 milliards de dollars,
- Aux USA, en début mars 2020, le sénat américain a voté, une ligne des crédits budgétaires de 8 milliards USD.
- De son côté, la Banque Centrale Européenne aurait mis 750 milliards d'euros sur la table pour faire face à la récession, notamment pour inciter les entreprises à recourir au chômage partiel plutôt qu'à licencier (une stratégie qui a fait ses preuves en Allemagne lors de la crise de 2008).

Parmi d'autres mesures à envisager pour soulager les effets de la crise créée par la Covid-19, notons : les reports de cotisations sociales et fiscales, la mise en place des fonds de solidarité ⁽¹⁰⁾.

Certaines organisations sous-régionales africaines aussi ont pris une série de mesures de riposte contre la Covid-19, notamment la COBAC, la SADC et la BCEAO.

En effet, la COBAC, soit le régulateur du secteur bancaire ou la commission bancaire en Afrique centrale, a attiré l'attention des banques de la région sur les risques liés à la pandémie de la Covid-19 qu'elles encourent du fait du confinement de la population devant entraîner un ralentissement de l'économie, de la mobilisation des moyens financiers par les Etats pour lutter contre la propagation de la Covid-19 et ses effets, de la baisse des activités dans les principaux secteurs (notamment le pétrole constituant la principale source de revenus dans la région), etc.

10 Source : <https://www.alternatives-economiques.fr/publication/coronavirus-tenir-choc/19700101010000092339.html>.

Ainsi, la COBAC estime que la crise sanitaire de la Covid-19, dont la durée n'est pas connue, entrainerait la dégradation de la qualité des portefeuilles de crédits et celle de la rentabilité des banques de la région, et recommande aux établissements de crédit (la micro finance surtout) de :

(i) effectuer la revue de leur portefeuille de crédit et les évaluations de risques conformément aux dispositions réglementaires en vigueur à leurs procédures et aux bonnes pratiques pour évaluer l'impact de la Covid-19 sur leur situation financière, et (ii) renégocier les conditions d'octroi de prêts (échéance, taux d'intérêt, commissions) et discuter des moratoires ou des périodes de grâce⁽¹⁾.

Dans le cadre des stratégies de lutte contre la Covid-19 et ses effets, le Conseil des ministres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a appelé les États membres de la SADC à créer des centres nationaux d'opérations d'urgence pour faciliter la coordination de la logistique et du stockage en cas de catastrophe au niveau national et à créer des fonds fiduciaires nationaux d'urgence pour faciliter la mobilisation des ressources financières pour les interventions nationales en cas de catastrophe⁽³⁾.

Pour limiter les effets négatifs de la propagation du Covid-19 sur système bancaire et le financement de l'activité économique en Afrique de l'Ouest, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a pris certaines mesures, qui s'appliquent sur les huit états membres de la zone, notamment : l'accroissement de ressources mises à la disposition des banques pour permettre à celles-ci de maintenir et d'accroître le financement de l'économie ; l'élargissement des mécanismes de refinancement des banques auprès de la banque centrale (cotation par la BCEAO de 1.700 entreprises privées dont les effets n'étaient pas acceptés auparavant dans son portefeuille) pour accroître le financement de l'économie ; la sensibilisation des banques à l'utilisation des ressources disponibles sur le guichet spécial de refinancement des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises (PME/PMI) pour promouvoir ce secteur qui est le plus vulnérable en cette période de crise ; la mise en place d'un cadre adapté, en collaboration avec le système bancaire, pour l'accompagnement des entreprises qui ont des encours de crédit et accuseraient des difficultés de remboursement parce qu'affectées par les

11 Tiré sur : <https://www.financialafrik.com/2020/03/31/covid-19-les-prescriptions-de-la-cobac-aux-banques-2/>.³ Tiré sur : <http://french.peopledaily.com.cn/Afrique/n3/2020/0408/c96852-9677056.html>.

effets de la pandémie ; l'encouragement de l'usage des moyens digitaux et la réduction des coûts des transactions liées à l'usage de ces moyens, en collaboration avec les entreprises d'émission de monnaie électronique, pour limiter les contacts et les déplacements ; la fourniture aux banques des billets de banque de qualité et en grande quantité pour l'approvisionnement des guichets automatiques de banques (GAB) et leur usage en cette période de pandémie pour la continuité de services ; et le réaménagement du calendrier d'émission des titres publics sur le marché financier régional.

2.2. Les mesures de riposte adoptée par quelque pays

Face à une crise sanitaire sans précédent ayant nécessité des arrêts d'activité forcés pour freiner la propagation du coronavirus dans la population, les gouvernements ont mis en place des mesures urgentes de soutien afin d'éviter l'enclenchement d'une crise incontrôlée susceptible d'altérer durablement les économies. Trois grands types de mesures ont été pris :

- Des mesures qui visent à maintenir le pouvoir d'achat des ménages malgré les arrêts d'activité ;
- Des mesures prises à l'intention des entreprises et qui visent à préserver l'outil de production ;
- Des mesures spécifiques au secteur de la santé.

- Italie

Ce pays, qui est le plus touché par la covid19 après les USA en termes du nombre de cas et enregistre le plus de décès suite à la Covid19 dans le monde (des centaines de morts en mars 2020), avait décidé de mettre en quarantaine 15 millions d'habitants au Nord de son territoire en date du 7 mars 2020. Le gouvernement italien a très vite pris des mesures pour répondre aux conséquences économiques associées au confinement de la population. Le décret Cura Italia du 17 mars a permis de créer notamment un mécanisme spécifique d'activité partielle des indépendants (aide forfaitaire de 600 euros pour plus de 3 millions d'indépendants). Ce dispositif, étendu par le décret Rilancio du 15 mai, mobilise plus de 36 milliards d'euros, soit un niveau comparable à celui du coût du chômage partiel allemand. Les autorités italiennes ont débloqué 19,4 milliards d'euros pour les entreprises. Les secteurs les plus touchés par la crise notamment en faveur de l'hôtellerie, la restauration ou l'événementiel sont particulièrement ciblés via l'octroi d'un crédit d'impôt correspondant à 60 % des loyers et la suppression de certaines taxes locales

(IRAP et IMU pour l'hôtellerie). Par ailleurs, des aides spécifiques sont prévues pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions d'euros afin d'alléger leurs pertes (6 milliards d'euros). À cela s'ajoute un report des créances concernant les entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros et un moratoire de six mois s'appliquant à un encours de prêts pouvant aller jusqu'à 220 milliards d'euros. Enfin, des reports de créances fiscales ont été décidés afin d'alléger les pressions sur la trésorerie des entreprises (15 milliards d'euros, dont 10 milliards ciblés sur les secteurs particulièrement affectés par la crise).

- France

Ce pays, quand il était encore au niveau 2 (l'épidémie n'est pas nationale ou ne circule pas d'une région à l'autre, elle réside dans certaines zones identifiées dont l'Oise, le Haut-Rhin avec la ville de Mulhouse comme épicode de la pandémie, etc.), a procédé par de communications quotidiennes et recommandations du ministère de la santé (sur le lavage fréquent des mains avec des solutions hydro-alcooliques, l'utilisation des mouchoirs jetables, le non serrage des mains, le fait de tousser contre son coude, l'arrêt des bises ou de tous contacts humains voir les rassemblements de plus de 1000 personnes), la réquisition par le gouvernement français des masques (en mars 2020),

En France, deux dispositifs majeurs pour la trésorerie des entreprises ont été mis en place. En premier lieu, les entreprises peuvent bénéficier d'un report de 6 mois des charges fiscales et sociales, pour un montant de l'ordre de 55 milliards si l'on inclut le remboursement anticipé de certains crédits d'impôt. En second lieu, le gouvernement a mis en œuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

D'après les dispositions prises par le ministère du Travail, l'activité partielle s'adresse aux salariés qui subissent une baisse de rémunération due soit à une réduction de l'horaire de travail pratiqué dans l'établissement en deçà de la durée légale de travail soit à une fermeture temporaire de l'établissement. Le salarié est indemnisé par l'entreprise à hauteur de 84 % de son salaire net dans la limite de 4,5 smic horaire. L'enveloppe initiale, évaluée à 8,5 milliards pour deux mois, a été révisée à 31 milliards (soit 1,3 point de PIB) par les différentes lois de finances rectificatives votées depuis le déclenchement de l'épidémie, avec une contribution des 2/3 de

l'État et de 1/3 de l'assurance chômage (Unedic). D'autre part, l'État et les régions ont mis en place un fonds de solidarité pour les très petites entreprises, les indépendants et les micros entrepreneurs doté d'une enveloppe 8 milliards pour prévenir les faillites et garantir aux indépendants un revenu assimilable au chômage partiel. Les unités réalisant moins d'un million de chiffre d'affaire et ayant fait face à une baisse de 50 % de leur chiffre d'affaires peuvent bénéficier d'un versement de 1 500 euros, complété le cas échéant par une aide complémentaire qui peut aller jusqu'à 5 000 euros.

- Chine

Pour limiter la propagation de la maladie à coronavirus en Chine, le gouvernement chinois avait décidé, en janvier 2020, de mettre en quarantaine la ville de Wuhan qui compte une population qu'on estime à 14 millions d'habitants. A cela s'ajoute la construction urgente, soit en 10 jours, d'un grand hôpital moderne par le génie militaire chinois, et l'interdiction en février 2020, par le gouvernement chinois, de la vente et la consommation des animaux sauvages.

À la date du 21 mai, les mesures prises par le gouvernement chinois coûteraient près de 2,6 trillions de yuans (2,5 % du PIB). Selon le FMI, les mesures déjà mises en place représenteraient 1,2 % du PIB. Côté dépenses, les mesures concernent les dépenses liées à la prévention et au contrôle de l'épidémie du coronavirus, à la production d'équipement médical, au remboursement plus rapide des dépenses d'assurance-chômage, dont le bénéfice a été élargi aux travailleurs migrants, aux allègements d'impôts et suppressions de cotisations de sécurité sociale, à l'investissement public. Le FMI indiquait alors que le soutien budgétaire à la croissance pourrait être plus fort, du fait de nouvelles mesures annoncées, dont la hausse du plafond d'émissions d'obligations des collectivités locales à hauteur de 1,3 % du PIB, de dépenses d'amélioration du système de santé (gestion des urgences) et des stabilisateurs automatiques. Au 19 juin, le FMI estimait que le montant total des mesures annoncées était désormais de 4,2 % du PIB, reflétant une augmentation graduelle du soutien budgétaire à la reprise de l'activité. Parallèlement à ce soutien budgétaire direct, il convient cependant d'ajouter que le gouvernement a pris dans la crise actuelle de nombreuses mesures pour limiter le poids des contraintes financières pesant sur les entreprises et les ménages (notamment en permettant aux banques d'augmenter le crédit et en autorisant le report des échéances de remboursement des prêts jusqu'en mars 2021).

2.3. Les mesures de riposte adoptée par l'Algérie

Au-delà des conséquences sanitaires, la pandémie liée au Covid-19 a ébranlé l'équilibre de l'économie mondiale et, par conséquent, le monde du travail. A l'instar des autres pays touchés par la pandémie, l'Algérie a adopté une stratégie de lutte contre la propagation du virus, qui n'est pas sans conséquences sur les relations de travail. Dès l'annonce du premier décès de la Covid-19 en Algérie, les autorités publiques ont décrété une série de mesures destinées à prévenir et à lutter contre la propagation du coronavirus. Ces mesures sont axées sur la distanciation sociale et tendent à éviter tout contact physique entre les citoyens dans les espaces publics, mais aussi sur les lieux du travail. Applicables sur l'ensemble du territoire national pour une durée de 14 jours au départ, mais ces mesures ont été reconduites continuellement jusqu'à la levée partielle du confinement le 14 juin 2021. Ainsi nous développerons les principales mesures adoptées par le gouvernement algérien :

- La suspension inhérente des relations de travail à l'arrêt des activités

Le premier secteur à avoir été visé par une suspension quasi totale de ses activités est celui du transport. Tous les services de transport de personnes - aériens, routiers et ferroviaires - ont ainsi été suspendus durant la période de confinement. Seule l'activité de transport des personnels toujours en activité a été maintenue. S'agissant des activités commerciales, dans un premier temps, les débits de boissons, les restaurants - excepté ceux assurant la livraison à domicile -, les établissements et espaces de loisirs, de divertissement et de spectacle ont été fermés seulement dans les grandes villes. La fermeture des commerces, à l'exception des commerces alimentaires et des pharmacies a été étendue à tout le territoire national, tout comme la suspension des moyens de transports des personnes étendue aux taxis individuels. Les secteurs de l'enseignement, les centres de formations, les espaces culturels, les mosquées et tous les lieux de rassemblement, ont également été figés, jusqu'à atteindre le gel quasi-total des activités économiques et de services - hormis ceux assurant les besoins vitaux de la population à travers une multitude de textes réglementaires. Cette situation a perduré jusqu'à la levée progressive du confinement à compter du 13 juin dernier, date de la promulgation du décret exécutif portant réaménagement du confinement à domicile et du dispositif de prévention et de lutte contre le coronavirus, à la suite de laquelle on a assisté à la reprise de plusieurs secteurs d'activités liées

aux commerces et services, selon le respect strict de mesures préventives. Les transports en revanche n'ont repris que sur les trajets urbains.

Néanmoins, suite à la hausse du nombre de contaminations quotidiennes du Covid-19 a priori générée par le non-respect des mesures de prévention, les pouvoirs publics ont promulgué, le 29 juin, le décret exécutif n°20-168 portant prorogation du confinement partiel à domicile et renforcement des mesures du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Covid-19. Ce décret a de nouveau suspendu toute activité, pour une durée de 15 jours, dans les centres commerciaux et les lieux de concentration des commerces, ainsi que dans les marchés. En outre, le décret exécutif n°20-182 du 9 juillet 2020 a interdit toute circulation routière inter-wilaya dans les 29 wilayas du pays, hormis le transport de personnels et de marchandises. Toutes ces mesures ont engendré une suspension massive des relations de travail pour les salariés des secteurs mis à l'arrêt, mais également d'une grande part des travailleurs de secteurs dont l'activité n'était pas suspendue, mais au sein desquels s'est appliquée une mesure dite de mise en congé exceptionnel rémunéré de 50% du personnel des secteurs public et privé.

➤ Le confinement à domicile

Dès l'apparition des premiers cas de Covid-19, le gouvernement algérien a adopté un protocole sanitaire visant le confinement sanitaire et la suspension d'activités. Le décret n°20-70 a instauré le confinement à domicile - partiel ou total selon la gravité de la situation - d'abord dans 19 wilayas considérées, puis dans 29 suite au décret n°20-182. Même si certaines activités professionnelles sont autorisées pendant cette période de confinement et à l'interdiction de circuler, cette situation a affecté des catégories des ménages exerçant surtout dans le secteur informel et des travailleurs réguliers empêchés de se rendre sur leur lieu de travail, impactant ainsi la rentabilité d'entreprises qui, bien qu'autorisées à travailler, ont dû réduire leurs effectifs en raison de la baisse de consommation. Ce qui a engendré nombre de pertes d'emploi. Plusieurs entreprises ont procédé à des suppressions d'emplois et à des licenciements collectifs. Malgré le « déconfinement » progressif et la reprise économique à compter du 14 juin dernier, le marché du travail ne s'est pas redressé.

➤ Mise en congé exceptionnel

Le congé exceptionnel rémunéré est une période durant laquelle un salarié est autorisé par son employeur à quitter temporairement son emploi, sans suspension de la rémunération. Ce congé a d'abord été octroyé *via* le décret n°20-69 à 50% du personnel des administrations et établissements publics, avant d'être ensuite étendu par le décret n°20-70 aux travailleurs du secteur économique public et privé.

Dès lors, la question s'est posée de la légitimité d'imposer aux employeurs la rémunération de travailleurs suspendus et d'aller ainsi à l'encontre des règles de la suspension de la relation de travail, au sens de l'article 65 de la loi sur le travail. Mais la difficulté de cette décision consiste surtout à déterminer les critères sur lesquels se baser pour désigner les travailleurs à mettre en congé d'une part, et ceux à maintenir en exercice d'autre part. Certes, les autorités ont identifié les salariés prioritaires pour bénéficier du congé exceptionnel rémunéré, à savoir les femmes enceintes, les femmes élevant des enfants en bas âge, les personnes souffrant de maladies chroniques et celles présentant des vulnérabilités sanitaires. Mais il est peu fréquent que l'ensemble de ces personnes réunies atteigne effectivement 50% du personnel d'un établissement ou d'une entreprise. Aussi, la mise en application du congé exceptionnel a engendré des discriminations entre les travailleurs. Par ailleurs, le personnel de santé avait été exclu de la mise en congé exceptionnel, mais à la suite du décès lié au Covid-19 d'une femme médecin enceinte, une instruction ministérielle datée du 3 juin dernier a ordonné l'application de cette mesure aux personnels de santé, en insistant sur la priorité pour les femmes dans leur 3^e trimestre de grossesse, et les personnes souffrant de maladies chroniques.

Le dispositif du congé exceptionnel a perduré jusqu'à la promulgation du décret exécutif n°20-159. Seules les femmes enceintes et les femmes élevant des enfants âgés de moins de 14 ans ont continué à bénéficier du congé exceptionnel, jusqu'au 31 août 2020, date à laquelle les pouvoirs publics ont annoncé la levée générale du congé exceptionnel rémunéré, concomitamment à l'annonce de la réouverture des écoles maternelles et garderies.

➤ Instauration du télétravail

Jusqu'à présent limité en Algérie car non prévu par la loi sur le travail, le télétravail s'est fortement développé au moment du confinement sanitaire. C'est le cas, par exemple, des travailleurs et

fonctionnaires des secteurs de l'enseignement supérieur, de l'éducation nationale, des délégués médicaux, des représentants commerciaux, des enseignants des écoles privées, etc. Le recours au télétravail a ainsi été mis en place, conformément à l'article 9 du décret n°20-69 qui encourage les administrations et établissements publics - et par la suite les entreprises - à prendre toutes les mesures nécessaires pour développer le travail à domicile. Cette situation se réfère au décret exécutif n°97-474 du 8 décembre 1997 fixant le régime spécifique des relations de travail concernant les travailleurs à domicile, mais promulgué bien avant que l'Algérie ne dispose d'un accès généralisé à l'internet.

➤ Politique budgétaire

Mesures fiscales : Prolongement du délai de paiement de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur les sociétés ; Extension de l'échéancier de remboursement des arriérés d'impôt ; Suspension des pénalités pour les entreprises accusant du retard dans l'achèvement des contrats publics ; Exonération provisoire de la TVA et des droits de douane à l'importation des produits pharmaceutiques et des équipements médicaux de lutte contre la COVID-19, ainsi que des intrants importés utilisés dans leur production ; Montant cumulé des mesures relatives aux dépenses (1,3 % du PIB) dont Achat de médicaments et autres équipements médicaux et mesures sanitaires, hormis les vaccins (0,1 % du PIB) ; Achat des vaccins (0,2% du PIB) ; Prime exceptionnelle pour les fonctionnaires impliqués dans la lutte contre la pandémie, en majorité des professionnels de la santé (0,5 % du PIB) ; Mesures d'aide sociale aux ménages à faible revenu, aux chômeurs et à certains secteurs (0,4 % du PIB)

Mesures monétaires et macro financières

Baisse du taux directeur de 50 points de base au total, de 3,50 % à 3 % ; Réductions successives du ratio de réserves obligatoires de 10 à 2 % ; Assouplissement des ratios de solvabilité, de liquidité et de prêts improductifs des banques et dérogation permettant d'accorder des prêts sans provisionnement supplémentaire en contrepartie des prêts improductifs; Reprise des mécanismes de refinancement afin d'accroître la liquidité du système bancaire.

Section 3 : les impacts économiques de la covid-19

3.1. Les effets de la crise de la covid-19 dans le monde entier

Cette crise sanitaire de la Covid-19, au départ de la Chine, s'accompagne d'une crise économique à travers trois chocs importants qu'elle crée, à savoir : les baisses de la production et de la demande, la décélération de la croissance mondiale et le durcissement des conditions financières et leurs retombées, et la chute significative des cours des produits de base, notamment le cours du pétrole qui a enregistré une baisse d'environ 50% depuis début 2020, soit le niveau le plus bas depuis 18 ans

La Chine est le plus grand importateur de matières premières, la deuxième économie mondiale (détenant environ 16% du PIB mondial) et le deuxième consommateur mondial de pétrole. En effet, de nos jours, contrairement à la situation d'il y a 17 ans, la Chine occupe une place de taille dans l'économie mondiale et dans les marchés mondiaux. Suivant les statistiques de la Banque mondiale, la part de la Chine dans le commerce mondial est passée de 5% en 2003 pour atteindre approximativement 14% en 2019. Aussi, la part de l'indice du marché émergent de MSCI de la Chine est passée de 8% en 2003 à presque 35% en 2019.

Durant les deux premiers mois de 2020, comparé à 2019, l'indice de production industrielle et les ventes de détail de la Chine ont baissé respectivement de 13,5% et 20,5%, soit des chutes non observées depuis environ 30 ans. Les données récentes sur la Chine indiquent un déclin substantiel dans le rendement des activités chinoises. L'indice de production en Chine (PMI) a baissé d'environ 22 points en février 2020. Cet indice est fortement corrélé avec des exportations et un tel déclin implique une réduction des exportations d'environ 2% sur une base annualisée. En d'autres termes, la baisse observée en février répartie l'année est équivalente à -2% de l'approvisionnement en biens intermédiaires (marchandises devant servir à la production d'autres produits finis).

Il est à relever également qu'à côté de ses effets néfastes sur la vie humaine (décès), le coronavirus (Covid-19) a le potentiel de contribuer de manière significative au ralentissement non seulement de l'économie chinoise, mais également de l'économie mondiale. Vu que la Chine est devenue le point central de fabrication et le centre d'opérations commerciales mondiales, on

s'attend à ce que n'importe quelle rupture du rendement de la Chine ait des répercussions dans le monde suite à l'interconnexion des opérations entre les pays.

Ainsi, en déstabilisant l'économie chinoise, la pandémie de la Covid-19 devrait influencer négativement sur l'activité économique mondiale, et les pays africains devraient en ressentir fortement les effets du fait de l'extraversion de leurs économies (ils sont exportateurs des matières premières et bénéficiaires de flux financiers extérieurs en termes d'aides publiques au développement/APD ou d'investissements directs étrangers/IDE). En mars 2020, la pandémie avait atteint plus de 30 pays du continent africain, occasionnant un impact économique important selon la Commission économique africaine (CEA). Le 20 mars 2020 déjà, plusieurs pays africain ont annoncé la fermeture de leurs frontières terrestres, maritimes et aériennes. La propagation de la covid-19 est rapide, si bien qu'au 9 avril 2020, l'Afrique Subsaharienne comptait déjà 6.200 cas dans 43 pays de la région, avec en tête de pays les plus touchés : l'Afrique du Sud, le Cameroun et le Burkina Faso. La CEA notait déjà que les conséquences de la Covid-19 sur l'économie africaine appellent à des réponses fortes.

Cette pandémie entraîne des chocs sur la demande (baisse de la consommation suite aux mesures de distanciation et confinement de la population) et sur l'offre (perturbation de la chaîne de production à l'échelle internationale au départ de la Chine, cette dernière étant l'un des principaux fournisseurs mondiaux), et entraîne des spéculations sur les marchés financiers.

Avec la propagation de la Covid-19 et les mesures de riposte (quarantaine) prises, on assiste à l'annulation ou au report des conférences et événements mondiaux, des pénuries alimentaires suite aux achats de panique, des pénuries d'approvisionnement en certains produits pharmaceutiques et manufacturés suite aux perturbations des usines en Chine, en Italie et à Hong Kong ; l'impact financier sur l'industrie du voyage et du commerce pourrait se chiffrer en milliards d'euros. On enregistre aussi des retards d'expédition dans plusieurs industries, notamment celle de produits électroniques. L'industrie automobile européenne vit sa pire chute en 10 ans, les grands fabricants annonçant la fermeture de plusieurs usines ; Michelin arrête sa production de pneus en Espagne, en France et en Italie jusqu'au 22 mars 2020, et 14 de ses usines en France, employant 10.000 personnes, sont fermées. L'italo-américain Fiat Chrysler Automobiles (FCA) annonce la fermeture de six de ses usines de fabrication en Italie, une en

Serbie et une en Pologne jusqu'au 27 mars 2020. De plus, PSA a également décidé de fermer toutes ses usines européennes.

Le Fond Monétaire International (FMI, 2020a) note que, suite aux incertitudes liées à la durée et l'intensité du choc sanitaire de la Covid-19, les retombées macroéconomiques de cette dernière, ses perturbations sur les marchés financiers et sur les marchés de produits de base, restent aussi incertaines pouvant aller de mal en pire.

Dans son rapport sur la stabilité financière dans le monde, le FMI (FMI, 2020c) relève que la pandémie de la Covid-19 a impacté significativement les marchés financiers mondiaux : il est enregistré une forte baisse des cours des actions, l'accroissement des écarts de taux sur les marchés du crédit, la baisse des cours du pétrole, la baisse du rendement des obligations refuges avec la course vers les actifs de qualité, etc. On a assisté à une aggravation de la variation des prix des actifs qui a rapidement contribué à durcir les conditions financières. On a noté des tensions financières sur les principaux marchés de financement à court terme et une forte détérioration de la liquidité du marché. En effet, tous les principaux marchés boursiers du monde ont enregistré des tendances baissières (Wall Street, CAC 40, City, Indice Nikkei, Shanghai, Hong-Kong, Singapour, Taiwan, Australie, Corée, etc.), ce qui pourrait se traduire en une crise financière internationale. A titre illustratif, le cours du pétrole (le baril) a enregistré son plus bas niveau (passant d'environ 60 USD à environ 30 USD). Le 24 février 2020, il est enregistré la chute de la bourse mondiale à la suite de la hausse significative du nombre de cas de Covid-19 hors de la Chine, laquelle baisse s'amplifie le 28 février 2020 jusqu'à atteindre son plus bas niveau hebdomadaire depuis la crise financière de 2008. On enregistre encore une chute significative de principaux indices mondiaux le 9 mars 2020. Les investisseurs étaient à la recherche des valeurs refuges ou des capitaux alternatifs, suite aux effets du coronavirus sur les marchés financiers, ce qui a contribué à accroître la valeur du « bitcoin » du 23 janvier au 9 février 2020.

Concernant les effets de la crise de la Covid-19 sur le système bancaire ou financier, la plupart de chercheurs s'accordent sur la possibilité d'une instabilité financière dans le temps, à l'absence des mesures de riposte adaptées et efficaces, qui passerait notamment par : la peur et l'incertitude.

Suite aux effets de la propagation de la pandémie de la Covid-19 et des mesures de riposte prises par les différents gouvernements dans le monde, les perspectives de croissance dans le monde en 2020 restent sombres. En effet, les services du FMI (FMI, 2020a) projettent une forte contraction ou récession mondiale de 3% en 2020 (une contraction plus prononcée que celle connue lors de la crise de 2008-09) et une croissance de 5,8% en 2021, sous réserve que l'activité économique reprenne avec le soutien des pouvoirs publics pour atténuer la pandémie.

3.2. Les effets de la crise de la covid-19 en Algérie

La pandémie de la COVID-19 a eu des répercussions importantes sur l'économie algérienne en 2020. Outre ses conséquences néfastes sur le plan sanitaire, la pandémie est venue aggraver d'autres facteurs négatifs, tels que la chute du prix du pétrole, ce qui a plongé l'économie algérienne dans la récession. Le PIB réel a baissé de 4,7 % en 2020, après une très faible croissance de 0,8 % en 2019. Les mesures mises en place pour contenir la COVID-19 ont eu de sérieuses répercussions sur les secteurs des services et de la construction, qui ont connu de nombreuses suppressions d'emplois. La baisse des recettes d'exportations de pétrole et de gaz a contribué à creuser davantage les déficits publics et externes. Ainsi, le déficit budgétaire a plus que doublé, passant de 5,6 % du PIB en 2019 à 13,6 % en 2020, sous la pression combinée d'une chute des recettes des hydrocarbures qui représentent une large part des recettes publiques, et des dépenses publiques importantes afin d'atténuer les retombées économiques de la crise sanitaire. Le déficit de la balance courante a également augmenté, passant de 10 % du PIB en 2019 à 14,8 % en 2020, en raison de la forte dépendance du pays aux exportations d'hydrocarbures et des importations structurellement élevées. En conséquence, le niveau des réserves en devises a graduellement baissé, pour atteindre un niveau couvrant seulement 12 mois d'importations à la fin de 2020 alors qu'il en couvrait 13,6 mois à la fin de 2019. Afin de fournir aux banques une liquidité supplémentaire pour financer l'économie, la Banque d'Algérie a nettement baissé le ratio des réserves obligatoires à 3 % en septembre 2020 alors qu'il était de 12 % en février 2019. En 2020, l'inflation était de 2,4 %, comparativement à 2 % en 2019. Toutefois, si le gouvernement recourt au financement monétaire du déficit budgétaire, il pourrait sur la durée restreindre l'objectif de la politique monétaire de limiter les flambées inflationnistes.

3.3. Les effets de la crise de la covid-19 dans quelques pays

3.3.1. La France

Selon les données publiées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), la dette publique française atteignait près de 2 650 milliards d'euros à la fin de l'année 2020, soit 116 % du PIB. Au cours de la seule année 2020, la dette française s'est accrue de près de 300 milliards d'euros et de plus de 16 points de PIB. Selon des projections de la Banque de France, même en cas de reprise économique forte au cours des trois prochaines années, le niveau de dette publique resterait élevé (autour de 110 %). Ces projections décrivent une évolution future vers une hausse de la dette publique, et cette situation peut nuire à la croissance de la France

3.3.2. La Chine

La croissance économique est au ralenti en Chine. Au cours du troisième trimestre 2021, le PIB n'y a progressé que de 0,2 %. En cause, notamment : les coupures d'électricité, les difficultés que connaît le secteur immobilier et la résurgence de la pandémie de Covid-19.

Selon des statistiques officielles publiées par le *National Bureau of Statistics*, la croissance économique chinoise a nettement ralenti au cours du 3^{ème} trimestre 2021. Au cours de cette période, le produit intérieur brut (PIB) réel n'a, en effet, progressé « que » de 0,2 %, contre 1,2 % pour le deuxième trimestre.

Figure N°2 : Evolution du PIB en volume en Chine



Source : lafinancepourtous.com d'après National Bureau of Statistics of China

En termes annualisés, la croissance économique en Chine atteint 4,9 %. Cette dernière connaît donc une croissance économique plus élevée que les États-Unis ou encore que l'Europe, mais plus faible qu'au cours des années précédentes.

Conclusion

Au regard de tous ce qui précède, le coronavirus étant une maladie toute récente qui a eu des effets dévastatrices sans précédent, tout d'abord sur le secteur sanitaire et ensuite sur l'économie. Ses impacts ne sont toujours pas connus et peuvent affecter l'économie à différents niveaux à savoir macro (mondial et à l'échelle d'un pays) et micro (consommateurs, producteurs etc....) dans des durées relativement longues. L'humanité évoluait dans un environnement présentant des tensions pouvant affecter l'économie mondiale mais cependant l'on présageait une croissance à cette économie. L'Algérie ne faisant pas exception, présente une situation similaire avec des tensions d'ordre interne comme le «hirak».

C'est dans ce climat que l'épidémie du coronavirus fait son apparition engendrant au passage une crise à plusieurs volets dont le volet économique a été traité. L'économie mondiale a été gravement touchée en témoignant les effets sur la Chine qui est acteur essentiel pour cette

économie mondiale. Les effets dévastateurs de cette crise ont traversé les frontières de la chine pour atteindre grâce à la mondialisation le reste du monde détériorant un peu plus l'économie.

C'est face à tous ces conséquences que des mesures d'urgence et drastique ont été adopté pour, dans l'immédiat, freiner les effets du coronavirus. Ces mesures diffèrent d'un pays à l'autre mais ne reste pas sans conséquence sur la population

A plus long terme, des plans de relance de l'économie ont été adopté visant à sortir de cette crise qui aura fait des ravages que l'humanité n'est pas près d'oublier.



Chapitre 3

Chapitre 3 : Analyse des données de l'enquête sur l'épargne des ménages

Introduction

Après une présentation générale de l'épargne et une présentation du coronavirus et ses conséquences économiques néfastes, il sera judicieux d'en connaître les répercussions du covid-19 sur l'épargne des ménages. Ce présent chapitre se veut une étude sur le terrain, de l'impact du coronavirus sur l'épargne des ménages de la wilaya de Bejaia. Le but de l'enquête est de connaître si l'épargne des ménages est en hausse ou en baisse par rapport à la veille du covid-19, autrement dit son évolution.

Ce chapitre comprend trois sections. La première section fera l'objet de la présentation de zone d'enquête qui est «la wilaya de Bejaia». Ensuite la deuxième section, traitera la méthodologie d'enquête et son déroulement et enfin la troisième section, qui sera consacrée à l'analyse descriptive de données d'enquête et leur interprétation.

Section 1 : la présentation de zone d'enquête : « la wilaya de Bejaia »

Dans cette section, nous allons présenter la wilaya de Bejaia qui constitue le centre de notre recherche.

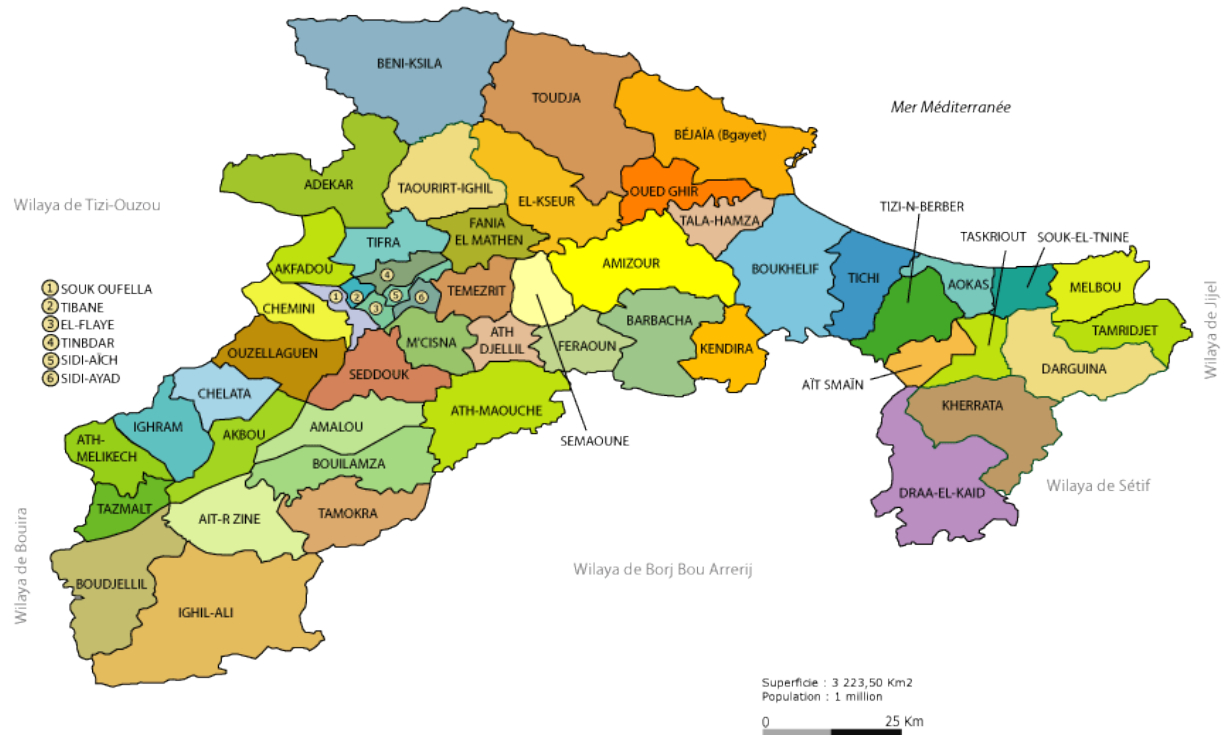
1. Situation géographique

La wilaya de Bejaia est située au nord-est de l'Algérie dans la région de la Kabylie. Elle s'étend sur une superficie de 3223,5 km². Elle est divisée administrativement en 52 communes et 19 daïras.

La wilaya de Bejaia, est limitée au nord par la mer méditerranée, au sud par les wilayas de Bouira et de Bordj Bou-Argeridj, à l'ouest par la wilaya de Tizi-Ouzou et à l'est par les wilayas de Sétif et Jijel.

Au nord de la wilaya Bejaia se trouve le massif du Bouhatem et le massif du Djurdjura, au centre se trouve la vallée de la Soummam et au sud le massif de Bouselam et les Babords. Elle est aussi traversée par plusieurs oueds (rivières) du fait d'une forte pluviométrie. Les plus importants oueds sont l'oued Soummam (90 kms), l'oued Agrioun (80 kms), l'oued Djemaa (46 kms), l'oued Zitouni (30 kms).

Figure n°3 : communes de la wilaya de Bejaia



Source : Direction du commerce et de la promotion des exportations de Bejaïa

2. Données démographiques :

La population de Bejaïa est évaluée à partir du résultat du RGPH 2008, qui est de 912 579 Habitants. En fin 2015, elle est estimée à 959 100 Habitants, soit une densité moyenne de 298 Habitants par Km². Aujourd'hui cette population est estimée à environ 10000000 D'habitants .La grande majorité de cette

population (soit 61,27%) réside dans les agglomérations chef-lieu, 26,32% des habitants résident dans les agglomérations secondaires et 12,41% de cette population dans les zones éparses.

Tableau n°1 : répartition de la population selon la dispersion géographique en 2015

Zone d'habitation	habitants	La part en %
Agglomération chef-lieu	587 705	61,27%
Agglomération secondaire	252 400	26,32%
Zone éparses	118 995	12,41%
total	959 100	100%

Source : DSPB de la wilaya de Bejaïa et calculs personnels.

L'estimation de la structure de la population par tranche d'âge en 2015, donnée par le tableau ci-dessous fait ressortir que :

- La part de la population âgée de moins de 15 ans représente 22,47% de la population totale et celle comprise entre 5 à 15 ans (c'est à dire scolarisable) représente 15,20%.
- La population en âge d'activité (16 à 59 ans) représente quant à elle 68,67% de la population totale.
- En revanche la part des personnes âgées de 60ans et plus ne représente qu'une faible part 8,84% de la population totale.

En somme on peut dire que la population de Bejaïa demeure relativement jeune. Pour ce qui est de la répartition par sexe, la population de Bejaïa est presque égale entre les Hommes et les femmes.

Tableau N°2: structure de la population par sexe et tranches d'âges en 2015

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total
0-04 ans	35 785	33 975	69 760
05-09 ans	33 190	31 425	64 615
10-14 ans	41 485	39 700	81 185
15-19 ans	51 540	49 840	101 380
20-24 ans	60 130	56 725	116 855
25-29 ans	54 980	50 440	105 420
30-34 ans	44 130	40 765	84 895
35-39 ans	35 910	34 115	70 025
40-44 ans	29 745	28 785	58 530

45-49 ans	23 685	22 510	46 195
50-54ans	20 630	19 515	40 145
55-59 ans	18 225	17 005	35 230
60-64 ans	10 410	11 090	21 500
65-69 ans	9 045	10 225	19 270
70-74 ans	7 670	9 105	16 775
74-79 ans	6 135	7 070	13 205
80 ans et +	5 925	6 535	12 460
ND	720	935	1 655
Total	489 347	469 753	959 100

Source : DPSB de la wilaya de Bejaïa 2016

D'autre part on observe une augmentation légère (18 950 habitants) de la population de Bejaïa de 2016 à 2018. Elle passe de 959100 à 978 050 Habitants (source : DSP Bejaïa, estimation de la population en 2018)

3. Ressources naturelles

Agriculture : la wilaya dispose d'une superficie agricole utile 848 has dont 6599 irrigués. La fertilité des sols confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive dans le domaine du maraichage, des agrumes, des fourrages et des élevages bovins laitiers et avicoles.

Forêt : La superficie forestière totalise 122.500 ha, 38% de la superficie totale de la wilaya.

Pêche : La façade maritime de la wilaya offre de réelles possibilités pour la production halieutique.

Ressources hydriques : Elles s'élèvent à près de 426 hm³ dont 212 hm³ sont effectivement mobilisées et concernent surtout les eaux superficielles du barrage de Kherrata.

Mines : En plus de l'existence de 22 exploitations minières, le territoire recèle des gisements de substances minérales, métalliques et non métalliques importantes.

4. Potentiel économique

Bejaïa dispose d'un tissu industriel significatif ou presque toutes les branches sont présentes avec une prédominance des activités manufacturières et de transformation qui compte plus de 220 unités en activités.

- Zones Industrielles : 03 zones d'une superficie de 203 ha.
- Zones d'Activités : 07 zones d'une superficie de 129 ha.

5. Infrastructure économique, administrative et sociale

Santé : la wilaya dispose de 7 hôpitaux, 21 polycliniques et 167 salles de soin.

Transport et routes: La wilaya dispose d'un réseau routier dense composé de :

- 430 Kms de routes nationales, 516 Kms de chemins de wilaya et 2800 Kms de chemins communaux.
- 89 km de chemin de fer (Bejaia –Béni Mansour)
- un port et un aéroport

6. Activité touristique

La wilaya de Bejaia dispose d'importants sites naturels valorisés dans le domaine du tourisme climatique et thermalisme, tels que le parc national de Gouraya ou les gorges de Kherrata.

La wilaya dispose entre autres de :

- 5 hôtels classés pour 550 lits
- 51 hôtels non classés pour 3445 lits
- 31 plages dont 29 autorisées à la baignade
- 3 importantes stations thermales

Le développement touristique de la wilaya est programmé à travers 11 ZET.

Source : direction du commerce et de la promotion des exportations de Bejaïa

7. Emploi et activité

D'après les données de la « DPSB de la wilaya de Bejaïa publiée en 2016 », sur les principaux indicateurs de l'emploi, Bejaïa est composée d'une population active qui s'élève de 383 650 individus. Mais l'effectif

de la population active et occupée, s'élevé de 337 615 individus, avec un taux d'activité de 40% et un taux de chômage de 12%.

Cette population est répartie comme suit dans les différents secteurs d'activité :

-20,57% travaux dans l'agriculture ;

-23,26% Dans le BTP ;

-10% dans l'industrie ;

-presque 40% dans les services et l'administration publique ;

- et enfin plus de 15% dans les autres secteurs tel l'artisanat, le tourisme et commerce.

8. Education et formation professionnelle

8.1 Education

Le système éducatif de Bejaia s'appuie sur la direction de l'éducation, des inspections de l'éducation et sur les différents établissements scolaires de trois paliers qui sont : primaire, moyen et secondaire.

Le palier première est composé de 560 écoles, et celui de moyen 156 écoles. Donc ils sont dotés d'une bonne couverture territoriale. En revanche le palier de secondaire n'est doté que de 56 lycées. Les difficultés sont constatées beaucoup plus dans ce palier, car plusieurs localités ne disposent pas de lycée, ce qui oblige certains élèves à parcourir quotidiennement des trajets de kilomètres, ou à faire de l'internat.

Tableau N°3: ratios éducatifs 2015-2016

palier	Nombre d'école	Nombre d'élève	Taux d'encadrement
Primaire	560	81712	19
Moyen	156	59342	13
secondaire	56	38542	13

Source : direction de l'éducation 2016

Pour le palier primaire, le taux d'encadrement est de 19 élèves par enseignant tandis que pour les deux autres paliers, il est de 13 élèves par enseignant. Ce taux d'encadrement est acceptable dans les trois paliers.

8.2. Enseignement supérieur

La wilaya de Bejaia est dotée d'une université, créée en 1983 comme instituts d'enseignement supérieur. Aujourd'hui, l'université possède quatre campus d'une capacité globale de 52100 places pédagogiques réparties comme suit :

- campus targa ouzemour, 13000 places pédagogiques
- campus aboudaou, 29000 places pédagogiques
- campus d'Amizour, 4100 places pédagogiques
- campus d'El kseur, 6000 places pédagogiques

L'université de Bejaia est composée de huit facultés qui sont :la faculté des sciences exactes, la faculté de technologie, faculté des sciences de la nature et de la vie, faculté de droit et sciences politiques, faculté des lettres et des langues, faculté de médecine, faculté des sciences humaines et sociales et la faculté des sciences économiques, sciences commerciales et sciences de gestion.

En 2017, l'université de Bejaia compte 44 139 étudiants inscrits en licence + master et 1 642 étudiants inscrits en magister + doctorat. Elle est dotée de 1714 enseignants permanents et 1227 agents et technicien de service.

8.3. Formation professionnelle

En 2015, Le secteur de la formation professionnelle a une capacité d'accueil totale de 9010 stagiaires repartis dans les différents établissements. Ces derniers sont classes en trois groupes qui sont :

- Etablissements public de formation professionnelle ;
- Etablissements public hors formation professionnelle ;
- Etablissements prive de formation professionnelle.

En effet, l'ensemble de ces établissements offre trois catégories des diplômes selon le niveau d'accès : pour le niveau 3eme année secondaire, c'est le brevet de technicien supérieur (BTS) ; pour le niveau 2eme année secondaire, c'est le brevet de technicien (BT) et enfin le certificat d'aptitude professionnelle(CAP) ou le certificat de maitrise professionnelle (CMP), pour le niveau 9ème année moyenne.

Tableau N°4 : capacité d'accueil des établissements de la formation professionnelle en 2015

Secteur	Nombre d'établissement	Capacité d'accueil
---------	------------------------	--------------------

Etablissements publics de FP	29	7000
Etablissements publics HFP	3	510
Etablissements prive de FP	ND*	1509
Total	ND*	9019

Source : Direction de la formation professionnelle 2016

Section 2 : La Méthodologie et déroulement d'enquête

L'objectif de cette enquête est de faire ressortir l'impact de la crise sanitaire covid-19 sur l'épargne des ménages. Pour se faire, nous avons choisi la méthode, d'approche directe via un questionnaire. Ce support, nous permet de recueillir directement auprès des ménages, les informations sur le revenu, la consommation, et l'épargne de ces derniers.

2.1. Echantillonnage

L'enquête a été réalisée dans la wilaya de Bejaia et plus précisément dans la commune urbaine de Bejaia. Le choix de cette commune se justifie par les activités économiques qui se déroulent au sein de cette dernière et le lien entre la population d'étude et le thème. D'autre part ce choix se justifie, du fait qu'on peut facilement rencontrer les ménages de zone Rurale.

- *Méthode d'échantillonnage*

L'enquête repose sur un sondage non aléatoire par méthode de quotas. Cette méthode est largement utilisée dans ce genre d'enquête parce qu'elle ne suppose pas de liste les individus de la population. Il s'agit d'un échantillonnage par choix raisonné. Les ménages sont choisis sur le terrain selon certains critères : Age, statut d'emploi, revenu...etc.

- *Taille d'échantillon*

La taille de notre échantillon est de 80 ménages. Cette taille a été déterminée en fonction de nombre des questionnaires recueillis et validés sur le terrain. Le nombre total des questionnaires imprimés est de 100. Nous avons obtenus 81 réponses dont 1 questionnaire invalide et nous avons malheureusement perdus 19 auprès de ménages.

- *Le questionnaire*

Le questionnaire de notre enquête est de type « niveau de vie » et concerne deux périodes distinctes : la veille du covid-19 et durant le covid-19 (confinement).

Son but est de renseigner sur les différents aspects relatifs au niveau de mode de vie des ménages durant les deux périodes. Il comprend 19 questions sonde en deux volets principaux :

- volet 1 : concerne l'identification du ménage (Q1 a Q7)
- volet 2 : concerne l'identification du niveau de vie du ménage (Q8 a Q19).

Voir annexe (page 66)

2.2. Déroulement de l'enquête et le bilan

Tout d'abord, l'enquête de terrain est une enquête personnelle. Elle a été lancée le 10 mai 2022 et a duré plus de deux (2) semaines à cause de plusieurs facteurs notamment, l'attitude des ménages vis-à-vis de l'enquête en général. Les gens n'étant pas habitués à l'enquête par conséquent se méfiaient des enquêteurs. Ce qui a rendu la tâche plus difficile à obtenir des réponses, de plus ces individus ne veulent pas révéler toute information en lien avec leur revenu mensuel et ce qu'ils épargnent. Certains ménages nous ont refoulés catégoriquement.

D'autre part certains chefs des ménages, prennent les questionnaires dans le but de le remplir une fois à la maison mais ne les ramènent pas du tout. Ce qui nous a coûté 19 questionnaires perdus sur 100.

Au fur et à mesure que les questionnaires sont récupérés, ils sont contrôlés et corrigés. Sur les 81 questionnaires récupérés, un a été rejeté à cause de non réponse à plusieurs questions.

Les questionnaires validés (80) ont fait l'objet d'une analyse descriptive des données d'enquête et leurs interprétations en faisant ressortir la variation de chaque variable entre les deux périodes distincts.

En résumé l'enquête s'est passée en sept étapes qui sont : définition des objectifs de l'enquête ; élaboration du questionnaire ; définition de l'échantillon ; réalisation de l'enquête (100 ménages) ; contrôle et correction des questionnaires ; validation de 80 questionnaires et enfin analyse des données d'enquête et leurs interprétations.

Section 3 : Analyse de données

Dans cette section, nous allons analyser les caractéristiques des ménages enquêtés, les variables liées à l'épargne des ménages (revenu, consommation...etc.) et l'épargne des ménages durant les deux périodes : la veille du covid-19 et pendant le covid-19.

3.1. Caractéristiques des ménages

C'est l'ensemble des variables qui sont à notre disposition suite aux données récoltées à travers les questionnaires et qui serviront à décrire les ménages enquêtés dans leurs globalités.

3.1.1. Sexe du chef du ménage

Tableau n°5 : répartition des ménages enquêtés par sexe

Sexe	Effectif	
Masculin	63	78,75 %
Féminin	17	21,25 %
Total	80	100 %

Source : données d'enquête

Il ressort du tableau ci-dessus que sur les 80 ménages enquêtés, les chefs des ménages sont en majorité de sexe masculin 63 (soit 78,75 %) contre 17 (soit 21,25 %) de sexe féminin.

3.1.2. Age du chef du ménage

Tableau n°6 : répartition par tranches d'âges des ménages.

Age	Effectif	
25 – 35	12	15 %
36 – 45	35	43,75 %
46- 55	30	37,5 %
+ 56	3	3,75 %
Total	80	100 %

Source : données d'enquête

Le tableau ci-dessus indique que la majorité des chefs de ménage est partagée entre les chefs âgés de 36 à 45 ans (43,75 %) et de 45 à 55 ans (37,5 %). Alors que les chefs dont l'âge est compris entre 25-35 ans

représente 15 % et ceux d'ont l'âge est de 56 ans ou plus ne représente que 3,75 % des chefs de ménage. L'âge minimum est 26 ans et l'âge maximum est 62 ans.

3.1.3. Situation matrimoniale du chef du ménage

Tableau n°7 : répartition des ménages par statut marital

État matrimonial	Effectif
Célibataire	18
Marié(e)	60
Divorcé(e)	2
Veuf (ve)	0
Total	80

Source : données d'enquête

Selon le statut marital, la répartition des enquêtes montre que la quasi-totalité des chefs de ménages sont mariés (75%) ou célibataires (22,5%). Les divorcées et les veufs ne représentent respectivement que 2,5% et 0%

3.1.4. Taille du ménage

Cet indicateur est d'une utilité importante, car plus la taille du ménage est grande, plus celui-ci aura besoin d'un niveau de revenu élevé pour faire face à toutes les dépenses liées au ménage.

Tableau n°8 : répartition des ménages selon la taille

Taille	Effectif	
1 – 2	17	21,25 %
3 -5	47	58,75 %
+ 6	16	20 %
Total	80	100 %

Source : données d'enquête

Les données du tableau nous communiquent que 58,75 % des ménages enquêtés sont constitués d'une taille comprise entre 3 à 5 membres alors que ceux qui comportent 2 membres ou moins et 6 membres ou plus (c'est-à-dire les plus petites et les plus nombreuses familles) représentent respectivement 21,25 % et 20 %.

La taille minimale est de 2 personnes, la taille maximale est de 9 personnes et la moyenne est de 4 personnes.

3.1.5. Zone de résidence

Tableau n°9 : répartition des ménages selon la zone appartenance.

Zone	Effectif	
	En unité	En %
Urbaine	59	73,75 %
Rural	21	26,25 %
Total	80	100 %

Source : données d'enquête

Il en ressort de ce tableau que 73,75 % des ménages enquêtés résident dans les zones urbaines contre une large minorité, soit 26,25 %, en zone rural.

3.2. Identification du niveau de vie

3.2.1. A la veille de la covid-19

Dans cette partie, nous allons présenter le mode de vie des ménages enquêtés, avant que le coronavirus arrive sur le territoire algérien, grâce aux données d'enquête.

- ❖ **Quelques critères :**
- ❖ **Situation professionnelle des ménages enquêtés**

L'analyse de la situation professionnelle de chefs de ménages est d'une utilité capitale, dans la mesure où c'est de celle-ci que découle le revenu nécessaire qui peut être reparti en dépenses et en épargne.

Tableau n°10 : répartition du chef des ménages selon les activités professionnelles.

Variables	Possibilité	Effectif	
		En unité	En %
Statut d'emploi	Chômeur	0	0
	Salarié	58	72,5
	Indépendant	16	20
	Employeur	5	6,25
	Retraité	1	1,25

Secteur d'activité	Agriculture	2	2,5
	Industrie	3	3,75
	Service	57	71,25
	Commerce	16	20
	Autres	2	2,5
Secteur juridique	Publique	58	72,5
	Privé	18	22,5
	Mixte	4	5
Participation du conjoint	Oui	36	52,17
	Non	33	47,83

Source : donnée d'enquête

Les données de tableau ci-dessus nous communiquent les informations suivantes:

-Concernant l'activité professionnelle :

Sur les 80 chefs de ménage enquêtés, 72,5% sont des salariés et travail dans le secteur publique (service) sauf un (1) qui travaille dans le privé, 20% sont indépendant et exercent la plupart dans le secteur privé (commerce), 6,25 sont des employeurs et exercent dans l'industrie et agriculture (prive et mixe). Il faut aussi noter que sur les 80 chefs de ménage enquêtés, nous avons trouvés 79 chefs de ménage tous actifs et 1 seul retraité.

-concernant la participation du conjoint

36 chefs de ménage sur 69 mariés(es) ont une aide de la part de leurs conjoint et 33 n'ont pas. La participation du conjoint a une grande importance dans la constitution d'épargne.

❖ Décision d'épargne et le niveau de revenu

Le tableau ci-dessous met entre relation le niveau de revenu et le comportement d'épargne des ménages enquêtés.

Tableau n°11 : Répartition selon le niveau de revenu par rapport à la décision d'épargner

Epargne	Oui	Non	total
Revenu			
<18000	2	1	3
18000-40000	17	6	23

40000-60000	21	1	22
60000-80000	9	0	9
80000-100000	9	1	10
100000-120000	6	0	6
>120000	7	0	7
Total	71	9	80

Source : donnée d'enquête

Ce tableau ci-dessus nous montre que sur 80 chefs de ménage enquêtés, la majorité (71) Epargnent, seulement 9 qui n'épargnent pas pour cause de faiblesse de leurs revenus par rapport à la dépenses.

Cette situation peut s'expliquer par plusieurs facteurs parmi lesquels nous pouvons citer : la taille de ménage qui est moins élevé dans la plupart des ménages et avec un revenu élevé ≥ 50000 DA la majorité, la participation du conjoint et le projet de l'épargnant.

Le revenu minimum enregistré dans cette enquête est 15000DA et le revenu maximum est 200.000DA.

Dans le but de faire une comparaison entre les deux périodes (veille et durant le covid-19), nous avons calculés le revenu total des 80 ménages enquêtés, et il est de 5 110 000 DA.

❖ Catalogue des dépenses en consommation

Ce critère est d'une importance majeur en ce sens qu'il nous renseigne sur le comportement des ménages enquêtés en matière d'affectation de leur ressource.

Tableau n°12 : répartition selon le niveau de consommation des ménages.

Niveau de consommation	Effectifs	
<10000	0	0 %
10000 – 20000	13	16,25 %
20000 – 35000	19	23,75 %
35000 – 50000	25	31,25 %
50000 – 65000	8	10 %
+ 65000	15	18,75 %

Total	80	100 %
--------------	-----------	--------------

Source : donnée d'enquête

Selon les tranches des dépenses en consommation des ménages, il n'y a pas une tranche qui affiche une écrasante majorité, mais cependant les ménages qui consomment entre 35000 – 50000 ont une légère avance (31,25 %), suivi de près par 20000 - 35000 (23,75 %) et par 65000 ou plus (18,75 %). Le reste est complété par 10000 – 20000 et par 50000 – 65000 qui affiche respectivement 16,25 % et 10 % de l'échantillon. A noté qu'aucun ne consomme pas moins de 10000 DA.

Au regard de tout ce qui précède, le niveau total en consommation de tous les ménages enquêtés(80) est de 3 637 600 DA.

❖ le niveau d'épargne des chefs des ménages enquêtés.

Cette variable est d'une importance cruciale tant pour l'économie à l'échelle macro-économique (déterminant essentiel du niveau d'investissement d'un pays) qu'à l'échelle micro-économique (pour les ménages, est un signe de bien être) et primordial pour notre étude sur l'impact du coronavirus.

Tableau n°13 : répartition selon le niveau d'épargne (par tranche).

Niveau d'épargne	Effectifs	
< 5000	9	12,68 %
5000 – 10000	30	42,25 %
10000 – 20000	12	16,9 %
20000 – 30000	9	12,68 %
30000 – 40000	5	7,04 %
+ 40000	6	8,45 %
Total	71	100 %

Source : donnée d'enquête

Les données issues du tableau ci-dessus nous indiquent que les ménages dont l'épargne est comprise entre 5000 -10000 représentent 42,25% et est la seule tranche qui se démarque parmi toutes. Les autres tranches d'épargne ont un effectif relativement équilibré. Les ménages qui épargnent moins de 5000 et 20 000 – 30 000 affiche tous deux 12,68 %. Quant à ceux qui épargnent entre 10 000 – 20 000, ils représentent 16,9 % de l'échantillon. Seulement 7,04 % et 8,45 % qui sont les tranches d'épargne avec le moins d'effectif, soit respectivement 30 000 – 40 000 et +40 000. Ces dernières tranches d'épargne ont un bas effectif à cause du fait qu'une épargne élevée est synonyme d'un revenu élevé.

A noté que le niveau total de l'épargne de tous les ménages enquêtés est de 1 236 300 DA à la veille du covid-19 selon les données récoltées auprès des ménages.

❖ placement d'épargne

Ce critère est très important en ce sens qu'il nous renseigne sous quelle forme les ménages épargne leur argent.

Tableau n°14 : répartition des enquêtés selon les modalités d'épargne.

Placement	Effectif	
Placé à la banque	31	41,33 %
Thésaurisé à la maison	36	48 %
Investie dans l'immobilier	8	10,67
Total	75	100 %

Source : donnée d'enquête

Ce tableau ci-dessus nous montre que sur 71 épargnants, 48% thésaurisent leur épargne à la maison, 41,33% placent leur épargne dans la banque(ou la poste) et 10,67% investissent leur épargne dans l'immobilier.

Le choix de placé, de thésaurise ou d'investir son argent ce justifie par un certains nombres de critères que nous avons classés dans le tableau suivant :

Tableau n°15 : critères de choix des modalités d'épargne.

Critères	Effectif	
Rentabilité	14	18,18 %
Liquidité	22	28,57 %
Sécurité	41	53,25 %
Total	77	100 %

Source : donnée d'enquête

Il ressort de donnée d'enquête que :

- ceux qui placent leur épargne dans la banque, le font pour la raison de sécurité et d'autres pour la rentabilité.

-ceux qui thésaurisent leur épargne, leur choix ce justifie pour une raison de liquidité, et d'autres la sécurité.

-Et ceux qui investissent dans l'immobilier, c'est la rentabilité.

❖ **motif d'épargne**

Tableau n°16 : les raisons qui poussent les ménages à épargner.

Motif	Effectif	
	En unité	En %
Précaution	20	26,67 %
Héritage	8	10,67 %
Retraite	10	13,33 %
Financer un projet	37	49,33 %
Total	75	100 %

Source : donnée d'enquête

Ce critère est tout aussi important que le précédent puisqu'il reflète, selon que le ménage décide d'épargner, le motif que celui-ci privilégie. Dans ce cas, le financement d'un projet représente la majorité soit 49,33 % des motifs, suivi par le motif de précaution (26,67 %) retraite (13,33 %) et le motif d'héritage (10,67 %)

3.2.2. Pendant le confinement

L'objectif de cette partie est de faire ressortir le changement c'est-à-dire l'impact du covid-19.

❖ **Situation professionnelle des ménages enquêtés pendant le confinement.**

Tableau n°17 : répartition de chefs des ménages selon leurs activités.

Variables	Possibilité	Effectif	
		En unité	En %
Statut d'emploi	Chômeur	5	6,25
	Salarié	58	72,5
	Indépendant	12	15
	Employeur	4	5
	Retraité	1	1,25

Secteur d'activité	Agriculture	2	2,5
	Industrie	3	3,75
	Service	60	75
	Commerce	12	15
	Autres	3	3,75
Secteur juridique	Publique	60	75
	Privé	17	21,25
	Mixte	3	3,75
Participation du conjoint	Oui	27	40,9
	Non	39	59,1

Source : donnée d'enquête

Les données de tableau ci-dessus nous communiquent les informations suivantes:

-Concernant l'activité professionnelle :

Sur les 80 chefs de ménage enquêtés, 75% sont des salariés et travail dans le secteur publique (service), 15% sont indépendant et exercent la plupart dans le secteur privé (commerce), 5% sont des employeurs, exercent dans (privé et mixte) et 3,75% se sont retrouvés en situation de chômage pendant le confinement et 1 retraité soit 1,25%.

On constate que sur les 79 chefs de ménage actif à la veille du covid-19, 5 chefs de ménage se sont retrouvés en chômage c'est-à-dire sans revenu.

-concernant la participation du conjoint

27 chefs de ménage sur 66 mariés(es) ont une aide de la part de leur conjoint pendant la période du covid-19 et 39 n'ont pas. On constate une augmente de ceux qui ne participent pas dans l'activité économique du conjoint et une baisse personnes qui participent.

La participation du conjoint a une grande importance dans la constitution d'épargne

❖ Le revenu et la décision d'épargne pendant le confinement

Tableau n°18 : Répartition selon le niveau de revenu par rapport à la décision d'épargner

Epargne	Oui	non	Total
Revenu			
Chômeur avec revenu=	0	3	3

0			
<18000	2	1	3
18000-40000	13	10	23
40000-60000	15	5	20
60000-80000	12	0	12
80000-100000	5	3	8
100000-120000	6	0	6
>120000	5	0	5
Total	58	22	80

Source : donnée d'enquête

Ce tableau ci-dessus nous montre que sur 80 chefs de ménage enquêtés, 58 épargnent, et 22 n'épargnent pas durant le confinement. On remarque une baisse de nombre des 13 épargnants qui passe de 71 ménages à 58 ménages. Et une hausse (13) des ménages de non épargnants qui passe de 9 ménages à 22 ménages.

Cette situation peut s'expliquer par plusieurs facteurs pendant le confinement dont nous pouvons citer : l'inflation, la baisse de salaire des certains ménages, la perte d'emplois de certains ménages (5 chômeurs), augmentation des charges liées à la consommation (alimentations, électricité, transport, santé).

Le revenu minimum enregistré dans cette enquête est 15 000DA et le revenu maximum est de 200 000DA.

Le montant total du revenu durant la période confinement des 80 ménages enquêtés est de 4 939 000 DA. On constate une baisse légère de 171 000 DA par rapport au montant du revenu à la veille du covid-19 est de 5 110 000 DA.

❖ Dépenses en consommation des ménages pendant le confinement.

Tableau n°19 : Répartition selon le niveau des dépenses en consommation

Niveau de consommation	Effectifs		variations
<10000	1	1,25 %	+1
10000 – 20000	13	16,25 %	0
20000 – 35000	23	28,75 %	+4
35000 – 50000	19	23,75 %	-6

50000 – 65000	12	15 %	+4
+ 65000	12	15 %	-3
Total	80	100 %	

Source : donnée d'enquête

Le tableau ci-dessus montre une augmentation des ménages qui ont une consommation en dessous de 35000 DA (augmentation de 5 unités) et à l'inverse, une diminution des ménages qui ont une consommation supérieure 35000 (baisse de 5 unités). De ce fait, une baisse du niveau total de la consommation est pressentie, idée confirmée par les données récoltées.

D'après les données récoltées, le niveau total en consommation de tous les ménages étudiés, il est passé d'un montant de 3 637 600 DA à un montant de 3 542 700 DA. Soit une baisse d'un montant de 94 900 DA (baisse de 2,61 %). Cette situation peut s'expliquer par certaines mesures prises par le Gouvernement notamment le confinement à domicile, la suspension de transport, baisse du revenu, perte d'emploi pour certains chefs de ménage, augmentation du prix des produits...etc.

❖ Répartition selon le niveau d'épargne

Tableau n°20 : répartition de l'épargne selon les tranches.

Niveau d'épargne	Effectifs		variations
< 5000	7	12,07 %	-2
5000 – 10000	14	24,14 %	-16
10000 – 20000	15	25,86 %	+3
20000 – 30000	9	15,52 %	0
30000 – 40000	7	12,07 %	+2
+ 40000	6	10,34 %	0
Total	58	100 %	-13

Source : donnée d'enquête

Le tableau ci-dessus montre les résultats suivants :

Deux groupes qui se sont formés : un premier dont l'épargne est inférieure à 10000 DA et un autre dont l'épargne est supérieure à 10000 DA. En termes d'effectif, les ménages qui épargnent au-delà de 10000 n'ont subi aucune diminution, au contraire, 5 unités s'y sont rajoutées

Les ménages qui épargne moins de 10000 présentent une situation à l'opposé des précédents, avec une diminution de 18 unité. Du point de vue global, on a une variation de 13 unités, qui correspond au ménage avec une épargne nulle.

Cette situation présage un impacte du covid-19 plus prononcé sur les ménages à faible épargne.

En ce qui concerne le niveau total de l'épargne de tous les ménages, il est passé d'un montant de 1 236 300 DA à la veille du covid-19, à un montant de 1 122 700 DA durant le confinement, d'après les données récoltées. Soit une baisse d'un montant de 113 600 DA (baisse de 9,19 %). Notons à ce niveau une légère baisse, qui néanmoins peut avoir des répercussions sur les agents à besoin de financement (les ménages étant un agent a capacité de financement par excellence). A cet effet, il ne pourra être contesté un quelconque impacte du covid-19 sur l'épargne des ménages étudiés.

❖ Placement d'épargne

Tableau n°21 : modalités d'épargne des enquêtés pendant le confinement.

Placement	effectifs
Placer dans une banque	23
Thésaurisé à la maison	31
Investie dans l'immobilier	3
Total	57

Source : donnée d'enquête

Ce tableau ci-dessus nous montre que pendant le confinement, sur 57 épargnants, 31 thésaurisent leur épargne à la maison, 23 placent leur épargne dans la banque(ou la poste) et 3 investissent leur épargne dans l'immobilier.

Le choix de placé, de thésaurise ou d'investir son argent ce justifie par les trois critères classés dans le tableau suivant:

Tableau n°22 : critères de choix d'épargne.

Critères	effectifs
Rentabilité	11
Liquidité	19
Sécurité	34

Total	64
--------------	-----------

Source : donnée d'enquête

On remarque que le confinement, les ménages penchent beaucoup plus pour la sécurité (34/64), ensuite la liquidité (19/64) et enfin la rentabilité (11/64). Cette situation peut s'expliquer par l'effet psychologique du covid-19 sur les ménages.

❖ Motif d'épargne

Tableau n°23 : raisons qui poussent à épargner pendant le confinement.

Motifs	effectifs	
	Précaution	31
Héritage	5	7,69 %
Retraite	5	7,69 %
Financer un projet	24	36,93
Total	65	100 %

Source : donnée d'enquête

A l'issue du tableau ci-dessus, l'on peut faire les constats suivants :

Le motif de précaution représente la majorité soit 47,69% des motifs durant le confinement (ce pourcentage était de 26,67 % à la veille du covid-19).

Quant au motif de financement d'un projet, il représente 36,93 % pendant le confinement contre 49,33 % des motifs à la veille du covid-19.

Enfin les motifs de retraite et d'héritage sont respectivement de 13,33 % et 10,67 % à la veille du covid-19 contre 7,69 % tous les deux durant le confinement.

En d'autres termes les ménages qui épargnent, le font moins pour le financement d'un projet mais plus pour un motif de précaution. Ce qui ne va pas en l'encontre de la logique en période de crise, le regard qui est moins tourné vers l'avenir au profit du présent.

Conclusion

La problématique sur l'épargne des ménages a toujours été un sujet préoccupant surtout au temps de crise. En ce sens, nous nous sommes interrogés sur l'impact de la crise covid-19 sur l'épargne

des ménages algériens dans ce chapitre. Pour ce faire, nous avons mené une enquête du terrain auprès des ménages dans la wilaya de Bejaia afin d'étudier son évolution.

En effet, les données recueillies auprès des 80 chefs des ménages, on fait l'objet d'une analyse descriptive et il ressort que l'épargne des ménages a baissé comparativement à la veille de la covid-19. Le montant de l'épargne des 80 ménages enquêtés est de 1 236 300DA à la veille du covid-19 et il est passé à 1 112 700DA. Donc la covid-19 a eu un impact légèrement sensible sur l'épargne des ménages malgré les mesures de confinement puisque la covid-19 a installé un sentiment de peur dans l'esprit des ménages et les a poussés à thésauriser leurs économies pour pouvoir disposer de liquidités pour le motif de transaction et de précaution.

Afin de mieux comprendre cette situation, il convient de rappeler quelques résultats de l'enquête. Pendant le confinement, sur 80 ménages 58 ménages épargnent (soit 72,25%), 54% thésaurise leur épargne à la maison et c'est pour des raisons de sécurité, et 49, 69% épargnent pour le motif de précaution.

Conclusion générale

Conclusion générale

A la fin de l'année 2019, le coronavirus faisait son apparition dans la province chinoise de Wuhan et a connu une propagation fulgurante à travers le monde causant de nombreuses victimes en vie humaine. Pour arriver au bout de ce fléau, d'importantes mesures ont été prises et qui ne sont sans conséquence sur la sphère économique. Ce qui par voie de fait, aura une influence sur le niveau d'épargne. Les ménages sont des agents à capacité de financement par excellence, leur épargne est donc un déterminant majeur du niveau général de l'épargne et de l'investissement. Ces derniers ayant été touchés par le coronavirus et les mesures de riposte, nous a fait poser la problématique suivante : **Comment évolue la situation de l'épargne des ménages algériens depuis la crise du covid ?**

Pour apporter la lumière sur cette question, nous avons procédé par une enquête visant à se renseigner sur l'épargne des ménages et ses déterminants dans deux périodes distinctes notamment :

- A la veille du covid-19 : pour avoir les dernières tendances du comportement d'épargne des ménages ;
- Et durant le covid-19 : afin de mieux cerner l'impact du covid-19 sur l'épargne des ménages.

La crise sanitaire du covid-19 a donné naissance à une crise qui plonge l'économie dans une récession, à cette image nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Malgré la crise du covid et la hausse des prix, les ménages arrivent à épargner.
- L'épargne qui est le premier catalyseur de la croissance économique a subi une légère baisse.

Les enseignements tirés du **premier chapitre** nous permettent de conclure que l'épargne est un sujet qui fait débat entre les économistes. Tout d'abord, elle se présente sous plusieurs formes et est mise en place pour plusieurs motifs selon les agents économiques. Aussi, elle fait l'objet de plusieurs théories qui tentent de lui attribuer une définition. Ainsi deux approches traditionnelles se confrontent, celle des classiques d'un côté avec pour taux d'intérêt qui fait la part entre la consommation et l'épargne, d'où l'épargne qui ne se fait pas à partir du revenu et les

keynésiens de l'autre côté avec pour déterminant de l'épargne, le revenu et un taux d'intérêt qui module cet épargne. Mais ces deux approches présentent chacun des limites et ainsi de nouvelles théories font leur apparition notamment : la théorie du revenu permanent, théorie de cycle de vie etc. Ces nouvelles théories se basent sur des observations économétriques qui mettent l'accent sur une propension à épargner constante. Ceci nous a permis de mettre en exergue les déterminants pouvant expliquer le niveau de l'épargne

Le deuxième chapitre est consacré aux généralités sur la crise économique du coronavirus. C'est ainsi que nous avons d'abord présenté le contexte dans lequel évoluait le monde avec des tensions et des catastrophes naturelle mais cependant les prédictions de FMI était dans le sens d'une légère croissance. C'est dans ce contexte que la crise coronavirus fait son apparition et a exigé des réponses d'urgence. Ces derniers ont été adopté au niveau mondial mais aussi à l'échelle d'un pays voir régionale avec la fermeture des frontières, le confinement, le port de la bavette etc. Toutes ces mesures ne sont pas restées sans conséquence pour l'humanité et pour les pays. C'est le cas de l'Algérie qui a vu, en 2019, l'inflation qui était de 2 % passée à 2,4 % en 2020, Le PIB réel qui a baissé de 4,7 % en 2020 et le cours du baril du pétrole qui a aussi subi une baisse etc. Ce chapitre se veut un panorama des faits lié au covid-19 et de la crise économique et ainsi aura un impacte sur le niveau de l'épargne

Le troisième chapitre est consacré à la partie pratique axée sur une enquête a travers un questionnaire. A cet effet nous avons jugé utile de faire une présentation de la zone d'enquête, ensuite une présentation de la méthodologie et enfin terminé par une analyse des résultats d'enquête.

L'analyse des données d'enquête révèle les principaux résultats suivants:

- le niveau total de la consommation est passé d'un montant de 3 637 600 DA à la veille du covid, à un montant de 3 542 700 DA durant le confinement (soit une baisse de 2,61 %).
- le niveau total du revenu est passé de 5 110 000 DA à la veille du covid, à un montant de 4 939 000 DA durant les périodes de confinement
- le motif d'épargne des ménages qui prédominait est passé de « motif de financement de projet » (49,33 %) à la veille du confinement, à un « motif de précaution » (47,69 %) durant le confinement

- le niveau total de l'épargne est passé de 1 236 300 DA à la veille du covid-19, à un montant de 1 122 700 DA durant le confinement (soit une baisse de 9,19 %)
- 22 sur 80 ménages (dont 13 ménages qui épargnaient durant la veille du covid) n'arrivent plus à épargner durant la période de confinement
- les ménages avec un niveau d'épargne de moins de 10000 DA font partis des ménages dont l'épargne est le plus atteint par la crise
- les ménages avec un niveau d'épargne de plus de 10000 DA font partis des ménages dont l'épargne reste élevé voir même avec une tendance à la hausse pour certains.

Ces résultats ont confirmé, dans sa moitié, la première hypothèse dans la mesure où certains ménages n'arrivent plus à épargner durant la période du confinement (sur 71 épargnants à la veille du covid, 13 ménages n'épargnent plus)

La deuxième hypothèse est entièrement confirmée, puisque le niveau de l'épargne a subi une baisse de 9,19 %.

Ce travail est toutefois limité. Parmi les limites de cette recherche nous pouvons citer :

- La taille de l'échantillon ne permettant pas de se prononcer à un niveau régional encore moins à un niveau national ;
- Les valeurs que certains chefs de ménage communiquent ne sont que des valeurs approchées notamment les chefs de ménage évoluant dans le secteur du commerce (c'est dû à leurs activités qui n'affichent aucune régularité des revenus) et autres.



Bibliographie

Bibliographie

Les ouvrages :

- ❖ THIERRY TACHEIX, *L'essentiel de la macroéconomie*, GUALINO lextenso, 6eme édition, paris, 2012.
- ❖ MATOUK BELATTAF, *Economie Générale*, OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES, édition n°5724, Alger, 2017, 523 p.
- ❖ POULON F. (2016), *la pensée économique de Keynes*, 4eme édition, paris, DUNOD.

Les travaux universitaires

- ❖ ALIOUCHE MEHILA, *les déterminants de l'épargne des ménages algériens : cas de la wilaya de Bejaia*, thèse de doctorat, université A. MIRA, Bejaia, 2020.
- ❖ KHERRAT K., HAMITOUCHE S., « *les déterminants de l'épargne des ménages en Algérie : cas de CNEP-banque Bejaia* », mémoire de Master en sciences de gestion, université A. MIRA, Bejaia, 2010.
- ❖ MANSESA KIAKUMBA, *problématique de l'épargne dans le bas Congo : cas des ménages de MBANZA-NGUNGU*, licencié en économie, université KONGO UK, 2010.
- ❖ HACHEMI. A., OUYAHIA S., « *les déterminants de l'épargne des ménages en Algérie : entre aspects théoriques et considérations pratiques, enquête auprès de particuliers de la ville de Akbou* », Mémoire de master en sciences économique, université A. MIRA, Bejaia, 2017.

LES NOTES :

- ❖ *Décret exécutif n°20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus, JORA n°15 du 21 mars 2020.*
- ❖ *Décret exécutif n°20-70 du 24 mars 2020 fixant des mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus, JORA n°16 du 24 mars 2020.*
- ❖ *Décret exécutif n°20-159 du 13 juin 2020 portant réaménagement du confinement à domicile et des mesures prises dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus, JORA n°35 du 14 juin 2020.*
- ❖ *Décret législatif n°94-09 portant le dispositif de protection des salaires susceptible de perdre de façon involontaire leur emploi, JORA n°4 du 1^{er} juin 1994, modifiée et complétée.*
- ❖ *Loi n°90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail, JORA n°17 du 25 avril 1990, modifiée et complétée.*

Les sites internet :

- ❖ <https://dcwbejaia.dz/index.php/wil06>
- ❖ <https://emploitic.com/bolg-emploi>.
- ❖ <https://www.wikipedia.com/epargne>
- ❖ <https://www.lafinancepourtous.com/enseignants/bts-banque/modules-bts-banque/les-determinants-de-la-consommation-et-de-lepargne/>.
- ❖ <https://www.Aps.dz/économie/128022-covid-19/>
- ❖ <https://www.oxfam.com/>
- ❖ <https://www.Journals.openedition.org>
- ❖ <https://www.IMF.org>
- ❖ <https://www.afdb.org/en/countries/north-africa/algeria>

Liste des figures et des tableaux

Liste des figures

Figure N°1 : La théorie de cycle de vie (page 12)

Figure N°2 : Evolution du PIB en volume en Chine (page 39)

Figure N°3 : Les communes de la wilaya de Bejaia (42)

Liste des tableaux

Tableau N°1 : répartition de la population selon la dispersion géographique en 2015 (page 42)

Tableau N°2 : structure de la population par sexe et tranches d'âge en 2015 (page 42)

Tableau N°3 : ratios éducatifs 2015 – 2016 (page 46)

Tableau N°4 : capacité d'accueil des établissements de la formation professionnel en 2015 (page 47)

Tableau N°5 : répartition des ménages enquêtés par sexe (page 50)

Tableau N°6 : répartition des ménages par tranches d'âge (page 50)

Tableau N°7 : repartition des ménages par le statut marital (page 51)

Tableau N°8 : répartition des ménages selon la taille (page 51)

Tableau N°9 : répartition des ménages selon la zone d'appartenance (page 52)

Tableau N°10 : répartition du chef des ménages selon les activités professionnelles (page 52)

Tableau N°11 : répartition des ménages selon le niveau de revenu par rapport à la décision d'épargner (page 53)

Tableau N°12 : répartition des ménages selon le niveau de consommation (page 54)

Tableau N°13 : répartition des ménages selon le niveau d'épargne (page 55)

Tableau N°14 : répartition des enquêtes selon les modalités d'épargne (page 56)

Tableau N°15 : critères de choix des modalités d'épargne (page 56)

Tableau N°16 : les raisons qui poussent les ménages à épargner (page 57)

Tableau N°17 : répartition des chefs de ménages selon leurs activités (pendant le covid-19) (page 57)

Tableau N°18 : répartition selon le niveau de revenu par rapport a la décision d'épargner (pendant le covid-19) (page 58)

Tableau N°19 : répartition selon le niveau de dépense en consommation (pendant le covid-19) (page 59)

Tableau N°20 : répartition de l'épargne selon les tranches (pendant le covid-19) (page 60)

Tableau N°21 : modalité d'épargne des enquêtés pendant le confinement (page 61)

Tableau N°22 critères de choix d'épargne (pendant le covid-19) (page 61)

Tableau N°23 : raison qui poussent à épargner pendant le confinement (page 62)



Annexes

Annexe

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales

Département des sciences économiques



ENQUETE

QUESTIONNAIRE SUR LES MENAGES

Numéro du questionnaire : /..... /..... /...../

La date :/...../.....

La commune :

Le district :

Monsieur, madame ;

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de master LMD science économiques sur l'impacte de la crise du covid-19 sur l'épargne des ménages en Algérie, nous souhaitons vous soumettre le présent questionnaire dans le but d'avoir certaines réponses qui nous seront très utiles. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous avec franchise et sérieux

NB : toutes les informations qui seront collectées dans le cadre de cette enquête seront gardées **CONFIDENTIELLES** et ferons l'objet d'un traitement GROBAL ET ANONYME.

Certaine catégorie de question seront posées a deux reprises, les informations qui y sont demandées concernent deux périodes distinctes à savoir : **A la veille** et **Pendant** le covid-19

I. Identification du ménage :

Q₁ : Chef de ménages est :

- 1. Un homme
- 2. Une femme

Q₂ : Age du chef du ménages est :

.....ans (Entrez la valeur)

Q₃ : Statut marital :

- 1. Célibataire
- 2. Marié (e)
- 3. Divorcé (e)
- 4. Veuf (ve)

Q₄ : Niveau d'instruction (niveau d'étude le plus élevé) du chef du ménage et de son conjoint (si le chef du ménage est marié)

Niveau d'instruction	Chef du ménage	Conjoint du chef du ménage

Sans instruction		
Primaire		
Moyen		
Secondaire		
Supérieur		

Q₅ : Nombre de personne vivant au sein du ménage : (Entrez la valeur)

Q₆ : Nombre d'enfant scolarisé : (Entrez la valeur)

Q₇ : Zone de résidence :

- 1. Urbaine
- 2. Rurale

II. Identification du niveau de vie :

A la veille du covid-19

Q₈ : Statut d'emploi du chef du ménage :

- 1. Chômeur
- 2. Salarié
- 3. Indépendant
- 4. Employeur
- 5. Retraité

- 1. Publique
- 2. Privé
- 3. Mixte

Q₉ : Secteur d'activité :

- 1. Agriculture
- 2. Industrie
- 3. Service
- 4. Commerce

Q₁₁ : Participation du conjoint dans l'activité économique :

- 1. Oui
- 2. Non

Si oui, qu'elle est sa profession ?

.....

Q₁₀ : Secteur juridique :

Q₁₂ : Nombre de personne actif occupées dans le ménage : (Entrez la valeur)

Q₁₃ : existe-t-il une autre source de revenu ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si oui, laquelle ?

.....

Q₁₄ : revenu mensuel total du ménage :

- 1. < 18000 DA
- 2. 18000 – 40000 DA
- 3. 40000 – 60000 DA
- 4. 60000 – 80000 DA
- 5. 80000 – 100000 DA
- 6. 100000 – 120000 DA
- 7. >120000 DA

Q₁₅ : Niveau de dépense en consommation du ménage : DA ou% (Entrez la valeur en DA ou en proportion du revenu)

Q₁₆ : Proportion de chaque type de dépense

- 1. Alimentation.....
.....%
- 2. Habillement
.....%
- 3. Education.....
.....%
- 4. Santé.....
.....%
- 5. Transport.....
.....%
- 6. Loisir.....
.....%

- 7. Charges liées au loyer.....%
- 8. Charges liées à l'électricité et à l'eau.....%

Q₁₇ : Niveau mensuel d'épargne du ménage :DA ou%
(Entrez la valeur en DA ou en proportion du revenu)

Q₁₈ : Votre épargne est :

- 1. Placée dans une banque
- 2. Thésaurisés à la maison
- 3. Investie dans l'immobilier

Selon quel critère avez-vous fait votre choix ?

- 1. Rentabilité
- 2. Liquidité
- 3. Sécurité

Si votre épargne est placée dans une banque, votre compte est-il avec intérêt ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si non, pourquoi ?

.....

Q₁₉ : vous épargner pour :

- 1. Précaution
- 2. Laissez un héritage au petit enfant
- 3. La retraite
- 4. Financer un projet

Pendant le covid-19

Q₈ : Statut d'emploi du chef du ménage :

- 1. Chômeur
- 2. Salarié
- 3. Indépendant
- 4. Employeur
- 5. Retraité

Q₉ : Secteur d'activité :

- 1. Agriculture
- 2. Industrie
- 3. Service
- 4. Commerce

Q₁₀ : Secteur juridique :

- 1. Publique
- 2. Privé
- 3. Mixte

Q₁₁ : Participation du conjoint dans l'activité économique :

- 1. Oui
- 2. Non

Si oui, qu'elle est sa profession ?

.....

Q₁₂ : Nombre de personne actif occupées dans le ménage : (Entrez la valeur)

Q₁₃ : existe-t-il une autre source de revenu ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si oui, laquelle ?

.....

Q₁₄ : revenu mensuel total du ménage :

- 1. < 18000 DA
- 2. 18000 – 40000 DA
- 3. 40000 – 60000 DA
- 4. 60000 – 80000 DA
- 5. 80000 – 100000 DA
- 6. 100000 – 120000 DA
- 7. >120000 DA

Q₁₅ : Niveau de dépense en consommation du ménage : DA ou% (Entrez la valeur en DA ou en proportion du revenu)

Q₁₆ : Proportion de chaque type de dépense

- 1. Alimentation.....%
.....%
- 2. Habillement
.....%
- 3. Education.....%
.....%
- 4. Santé.....%
.....%
- 5. Transport.....%
.....%
- 6. Loisir.....%
.....%
- 7. Charges liées au loyer.....%
- 8. Charges liées à l'électricité et à l'eau.....%

Q₁₇ : Niveau mensuel d'épargne du ménage :DA ou% (Entrez la valeur en DA ou en proportion du revenu)

Q₁₈ : Votre épargne est :

- 1. Placée dans une banque

- 2. Thésaurisés à la maison
- 3. Investie dans l'immobilier

Selon quel critère avez-vous fait votre choix ?

- 1. Rentabilité
- 2. Liquidité
- 3. Sécurité

Si votre épargne est placée dans une banque, votre compte est-il avec intérêt ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si non, pourquoi ?

.....

Q₁₉ : vous épargner pour :

- 1. Précaution
- 2. Laissez un héritage au petit enfant
- 3. La retraite
- 4. Financer un projet

Merci pour votre collaboration

Table des matières

Table des matières :

Dédicaces

Remerciements

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre I: Généralités sur l'épargne.....	05
Introduction	05
Section 1: Epargne et ses sources.....	05
1. Définition.....	05
2. Les sources.....	06
2.1. L'épargne des ménages.....	06
2.2. L'épargne des entreprises.....	06
2.3. L'épargne publique.....	07
2.4. L'épargne nationale.....	07
3. Les facteurs déterminants l'épargne.....	07
3.1. Le revenu.....	07
3.2. Taux d'intérêt.....	07
3.3. Inflation.....	08
3.4. Taux de change.....	08
Section 2 : Motifs et formes d'épargne.....	08
2.1. Motifs d'épargne.....	08
2.2. Formes d'épargne.....	09
2.2.1. Thésaurisation.....	09
2.2.2. Placement.....	09

2.2.3. Investissement.....	09
2.2.4. Autre de classement des formes d'épargne.....	10
Section 3 :Les théories économiques sur l'épargne.....	10
3.1. L'épargne chez les classiques.....	11
3.2. L'épargne chez les keynésiens.....	11
3.3. Théorie de cycle de vie.....	12
3.4. La théorie du revenu relatif.....	13
3.5. La théorie du revenu permanent.....	14
Conclusion.....	15
Chapitre II: La covid-19 et sa crise économique	17
Introduction.....	17
Section 1 : Contexte économique et attentes (d'avant covid-19).....	17
1. Situation économique dans le monde avant la crise de la covid-19.....	18
1.1. Quelques faits sur l'année 2019.....	18
1.2. Les attentes sur l'année 2020 (avant l'apparition du coronavirus).....	19
2. Contexte algérien avant la crise de la covid-19.....	21
2.1. L'Algérie face aux défis économiques.....	21
2.2. L'Algérie face aux mécontentements sociaux.....	21
2.3. L'Algérie face à la covid-19.....	22
Section 2 : les mesures de riposte contre la covid-19.....	22
2.1. Les mesures de riposte adoptée dans le monde.....	23
2.2. Les mesures de riposte adoptée par quelque pays.....	27
2.3. Les mesures de riposte adoptée par l'Algérie.....	30
Section 3 : les impacts économiques de la covid-19.....	34
3.1. Les effets de la crise de la covid-19 dans le monde entier.....	34
3.2. Les effets de la crise du covid-19 en Algérie.....	37
3.3. Les effets de la crise du covid-19 dans quelques pays.....	38

3.3.1. La France.....	38
3.3.2. La Chine.....	38
Conclusion.....	39
Chapitre III: Analyse de données de l'enquête sur l'épargne des ménages	41
Introduction	41
Section 1: Présentation de la zone d'enquête.....	41
1. Situation géographique.....	41
2. Données démographiques.....	42
3. Ressources naturelles.....	44
4. Potentiel économique.....	44
5. Infrastructure économique, administrative et sociale.....	45
6. Activité touristique.....	45
7. Emploi et activité.....	45
8. Education et formation professionnelle.....	46
8.1. Education.....	46
8.2. Enseignement supérieur.....	46
8.3. Formation professionnelle.....	47
Section 2: Méthodologie et déroulement d'enquête.....	48
2.1. Echantillonnage.....	48
2.2. Déroulement de l'enquête et le bilan.....	49
Section 3 : Analyse des données.....	49
3.1. Caractéristiques des ménages.....	50
3.1.1. Sexe du chef du ménage.....	50
3.1.2. Age du chef du ménage.....	50
3.1.3. Situation matrimoniale du chef du ménage.....	51
3.1.4. Taille du ménage.....	51
3.1.5. Zone de résidence.....	52

3.2. Identification du niveau de vie.....	52
3.2.1. A la veille de la covid-19.....	52
3.2.2. Pendant le confinement.....	57
Conclusion.....	62
Conclusion générale	64
Bibliographie	67
Liste des tableaux et figures.....	69
Annexes	71
Table des matières.....	76
Résumé.....	80

Résumé

Face aux imprévus que réserve parfois l'avenir, l'épargne est sans doute la meilleure solution pour mieux s'en sortir. Ce dernier permet de financer l'investissement et assure le soutien de la croissance d'une nation. Ainsi, il est primordial de connaître son évolution surtout durant la crise. Ce travail s'articule autour d'une analyse de l'impact de la crise covid-19 sur l'épargne des ménages algériens. Ce travail de recherche a concerné un échantillon de 80 ménages de la wilaya de Bejaia, une enquête de terrain a été menée auprès des ménages à travers un questionnaire scindé en deux périodes : à la veille de la covid-19 et pendant la covid-19. Ensuite, les informations collectées sur le terrain ont fait l'objet d'une analyse descriptive. Les résultats de L'analyse de données d'enquête montre que la covid-19 a impacté légèrement l'épargne des ménages enquêtés. Cependant, on constate que les ménages thésaurisent leurs épargnes à la maison pour le motif de précaution durant cette période de la covid-19. De plus, la décision d'épargner est influencée par le niveau des revenus des ménages ; plus le revenu est important plus le ménage est incité à épargner ce qui va dans le sens de l'approche keynésienne de l'épargne.

Mot clé : Epargne, covid-19, crise économique, impact, Algérie, ménage, questionnaire.

ملخص

في مواجهة الأحداث غير المتوقعة التي يحملها المستقبل أحياناً ، يعد الادخار بلا شك أفضل حل للتعامل بشكل أفضل. هذا الأخير يجعل من الممكن تمويل الاستثمار ويضمن دعم نمو الأمة. وبالتالي ، من الضروري معرفة تطورها خاصة خلال الأزمة. يدور هذا العمل حول تحليل تأثير أزمة كوفيد -19 على مدخرات الأسر الجزائرية. يتعلق هذا العمل البحثي بعينة من 80 أسرة في ولاية بجاية ، وقد تم إجراء مسح ميداني بين الأسر من خلال استبيان مقسم إلى فترتين: عشية كوفيد -19 وأثناء كوفيد -19. بعد ذلك ، خضعت المعلومات التي تم جمعها في الميدان لتحليل وصفي. تظهر نتائج تحليل بيانات المسح أن كوفيد -19 كان له تأثير طفيف على مدخرات الأسر التي شملتها الدراسة. ومع ذلك ، نرى أن الأسر تكسب مدخراتها في المنزل لسبب احترازي خلال هذه الفترة من كوفيد -19. بالإضافة إلى ذلك ، يتأثر قرار الادخار بمستوى دخل الأسرة ؛ كلما ارتفع الدخل ، زاد تشجيع الأسرة على الادخار ، وهو ما يتماشى مع النهج الكينزي للادخار.

الكلمة المفتاحية: المدخرات ، كوفيد -19 ، الأزمة الاقتصادية ، الأثر ، الجزائر ، الأسرة المعيشية ، استبيان

Summary

Faced with the unforeseen events that the future sometimes holds, saving is undoubtedly the best solution for better coping. The latter makes it possible to finance investment and ensures the support of the growth of a nation. Thus, it is essential to know its evolution especially during the crisis. This work revolves around an analysis of the impact of the covid-19 crisis on the savings of Algerian households. This research work concerned a sample of 80 households in the wilaya of Bejaia, a field survey was conducted among households through a questionnaire split into two periods: on the eve of covid-19 and during covid-19 . Then, the information collected in the field was subjected to a descriptive analysis. The results of the analysis of survey data show that covid-19 has had a slight impact on the savings of the households surveyed. However, we see that households are hoarding their savings at home for the precautionary reason during this period of covid-19. In addition, the decision to save is influenced by the level of household income; the higher the income, the more the household is encouraged to save, which is in line with the Keynesian approach to savings.

Key word: Savings, covid-19, economic crisis, impact, Algeria, household, questionnaire.